Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 96 (2004)

Artikel: L'amphithéâtre d'Avenches
Autor: Bridel, Philippe
Kapitel: 1: L'amphithéâtre exploré : historique de son dégagement
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-836008

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1

L'amphithéâtre exploré

Historique de son dégagement

1.1. L'amphithéâtre, lieu de mémoire et de pouvoir dans le paysage fortifié du Moyen âge. Son identification à la Renaissance

L'amphithéâtre, qui dominait toute la ville romaine de sa masse imposante, était alors visible de partout à l'intérieur de l'enceinte flavienne à l'exception du petit secteur nord-ouest occupé par la colline à laquelle il s'adosse, hauteur semble-t-il alors dépourvue d'édifices, où nous verrions volontiers un espace boisé et peut-être sacré dès la plus haute antiquité[1].

Abandonné et sans doute partiellement démantelé dès le Bas-Empire[2], il partage le sort de toute la ville, ravagée vers 275/277[3], mais devenue siège épiscopal au tout début du VIe siècle. En dépit du transfert de l'évêque à Lausanne à la fin de ce même siècle[4], Avenches restera possession épiscopale jusqu'à la conquête bernoise de 1536 et jouera, en tant que cité, un rôle politique important[5].

L'extension et la localisation exactes de l'habitat, durant les deux derniers tiers du premier millénaire, nous échappent encore en grande partie; il semble qu'on assiste à son regroupement au flanc sud de la colline, le long de l'axe de transit traditionnel, peut-être à l'abri d'une enceinte réduite[6].

A la fin du XIe siècle, Borcard d'Oltingen, évêque de Lausanne, fait élever une enceinte « autour d'Avenches » et sans doute aussi la tour qui, établie sur les entrées orientales de l'amphithéâtre, abrite aujourd'hui le Musée romain[7]. Faut-il considérer que l'amphithéâtre, dont la dépression devait être encore visible[8], fut transformé en place forte, dominée par la tour? Les indices archéologiques manquent pour étayer une hypothèse qui rappelle

---

[1] On n'évoquera que très prudemment la notion de bois sacré (*lucus, ἄλσος*). Cf. *Les bois sacrés.* Actes du colloque international de Naples (Collection du Centre Jean Bérard 10), 1993, en particulier les communications de J. SCHEID, « *Lucus, nemus.* Qu'est-ce qu'un bois sacré? », p. 13-20, qui précise ce qu'il en est en milieu latin ou romain, y compris en territoire urbain (p. 20), et de J.-L. BRUNAUX, « Les bois sacrés des Celtes et des Germains », p. 57-65, qui mentionne que chez les Belges au moins, il s'agit souvent de plantations de bois coupés en milieu sacré, mais que l'on ne connaît que très mal la situation chez les autres Celtes, en dépit des témoignages de Lucain et d'Ausone (p. 64-75).

[2] Selon Christian LANDES dans *Les gladiateurs.* Catalogue de l'exposition de Lattes, 26 mai-4 juillet 1987 et Toulouse, 13 juillet-début septembre 1987, p. 25, qui s'inspire de G. VILLE, « Les jeux de gladiateurs dans l'Empire chrétien », *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 72, 1960, p. 173-355 et de P. VEYNE, « Religion et politique: comment ont pris fin les combats de gladiateurs », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations,* juillet-août 1979, p. 651-671, une première interdiction provisoire des spectacles de gladiateurs est prise le 1er octobre 325: c'est l'édit de Beyrouth, par lequel Constantin envoie les condamnés aux mines plutôt qu'aux *munera* de l'amphithéâtre; en 399, les écoles impériales de gladiature sont fermées; en 404, Honorius interdit formellement les *munera.* Les *venationes* sont, elles, attestées à Rome jusqu'en 523 au moins.

[3] Cf. FAVROD 1995.

[4] Cf. CHEVALLEY – FAVROD 1992, p. 63.

[5] Cf. FAVROD 1995, p. 177 et MOREROD 1995, p. 181-186.

[6] Cf. MOREL 1988, p. 74-76, FAVROD 1995, p. 177, MOREROD 1995, p. 186, MATTER 1999, p. 193-194.

[7] Cf. *Cartulaire de Lausanne,* éd. Ch. ROTH, Lausanne 1948, p. 34, Fontannaz, *Avenches,* p. 5, 16, AUBERSON – SAROTT 1995, p. 207-209.

[8] Cf. AUBERSON – SAROTT 1995, fig. 8, p. 206 et p. 207.

Fig. 1. M. Merian l'Ancien, «AVENTICUM. Wifflisburg», Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae..., *1642, et ACV, Br 94.*

d'autres amphithéâtres fortifiés[9]. Ou faut-il admettre que la cité médiévale établie au flanc sud de la colline fut alors munie d'une enceinte[10]?

Quoi qu'il en soit, on retiendra que le site de l'amphithéâtre s'impose dès lors comme lieu de pouvoir politique et militaire.

La fondation, en 1134, du prieuré de Sainte Marie-Madeleine du Mont Berlai, au sommet de la colline, à la demande et grâce aux donations de l'évêque Guy de Maligny, soucieux d'appuyer le comte Renaud III de Bourgogne contre le duc Conrad de Zähringen, marque une volonté de développement de cet avant-poste épiscopal. La tentative tourne court cependant et n'est politiquement plus nécessaire depuis 1157 déjà, Frédéric Barberousse épousant l'héritière du comté de Bourgogne. Il place dès lors l'évêque de Lausanne sous la protection directe du duc de Zähringen. La maison mère, l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, se désintéresse d'une fondation qu'on lui avait imposée et liquide peu à peu ses propriétés pour renoncer enfin à tous ses droits en 1335[11].

L'évêque Jean de Cossonay avait alors déjà repris lui-même l'initiative depuis longtemps, fondant en 1259 une ville neuve, au bénéfice de franchises, sur le Mont Berlai racheté aux moines de Saint-Bénigne avec son église prieurale, en ruines depuis longtemps[12]. L'évêque n'y transférera cependant sa résidence qu'un siècle plus tard semble-t-il: une «maison épiscopale» y est attestée en 1336, puis un véritable château dès 1363. L'ancienne tour conserve pourtant son rôle défensif: on la nomme encore «Tour forte» en 1451, on y entrepose des armes et on assure sa défense en 1490. Dès 1481, l'hypothétique «bourg fortifié» n'est plus qu'un jardin dépendant du château[13]. Sa topographie reste cependant très caractéristique et transparaît dans la toponymie, puisqu'il s'appelle Le Creux[14].

Il faut attendre la Renaissance, la Réforme, la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, qui transforment la tour en grenier et son sous-sol en prison vers 1547-1548, pour qu'apparaisse chez M. Merian[15], en 1642 seulement, la première mention du mot «amphithéâtre», assurant ainsi que l'identification du monument, caché en partie par les fortifications médiévales, est désormais acquise (fig. 1).

---

[9] Cf. entre autres les exemples d'Arles, Nîmes, Pollenzo et peut-être Martigny, cités par Fontannaz, *Avenches*, p. 5; voir aussi P. PINON «Approche typologique des modes de réutilisation des amphithéâtres de la fin de l'Antiquité au XIXe siècle», dans *Gladiateurs et amphithéâtres. Actes du colloque tenu à Toulouse et à Lattes les 26, 27, 28 et 29 mai 1987 (Spectacula* 1), Cl. DOMERGUE, Chr. LANDES et J.-M. PAILLIER éd., Lattes 1990, p. 103-127.

[10] Cf. MOREROD 1995, p. 184, n. 43.

[11] Cf. MOREROD 1995, p. 183.

[12] Cf. MOREROD 1995, p. 184.

[13] Cf. Fontannaz, *Avenches*, p. 6, 17.

[14] Cf. ACV, Fl 7, 1481: «*Magna turris ipsius domini sita extra dictam villam Adventhice a parte boree unacum gerdili seu vigulto circoncirca murato dicto loz Crouz una etiam cum quodam casali sito subtus dictam turrim juxta et inter carrerias publicas a partibus venti boree et aubererie et quedam casalia a parte jorani et boree.*» (d'après Fontannaz, *Avenches*, p. 17).

[15] M. MERIAN L'ANCIEN, *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Francfort sur le Main 1642, p. 108: «Es hat auch allhie ein Amphitheatrum gehabt, dessen Anzeigung noch vorhanden» (d'après Fontannaz, *Avenches*, p. 56).

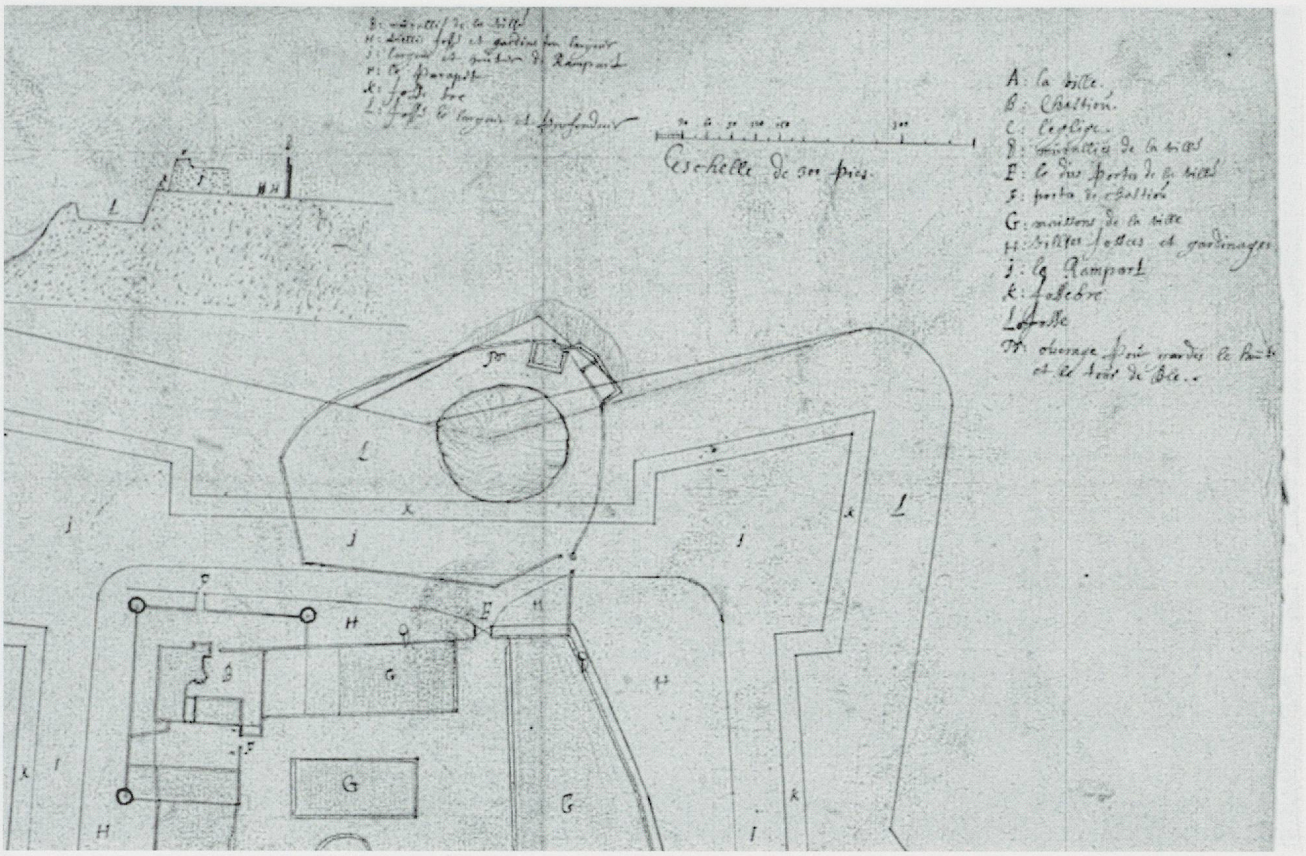

Fig. 2. Anonyme, [Projet de fortifications à Avenches, 1659], extrait avec la légende mentionnant en M : «overage pour garder le hout (?) et le tour de Blé», *AEB, Atlanten 7/4.*

Dès lors les documents significatifs se multiplient :

- le plan d'un projet de fortification «à la Vauban», de 1659, qui donne le dispositif des terrasses, encore très proche du plan romain (fig. 2)[16];
- la mention par J.-J. Wagner, dans son *Mercurius helveticus* de 1688, de l'amphithéâtre, qu'il attribue à Vespasien[17];
- la description des lieux donnée en 1710 par M. Wild, complétée par celle qu'en donne F. de Graffenried dans une lettre du 16 février 1710 qu'il cite[18], ainsi que plusieurs mentions de travaux réalisés à la prison et au mur du verger en 1706, qui utilisent le terme «amphithéâtre»[19];
- la carte générale du bailliage d'Avenches, de 1723 (fig. 3)[20].

Tous ces documents confirment que l'aspect général du site varie peu. Une gravure de 1754, due à D. Herrliberger (fig. 4) donne une vue de l'ouest de la tour et de ses infrastructures avec le jardin-verger qui se développe

---

[16] AEB, Atlanten 7/4 ; établi sous le bailli Wyss ou Weiss, à qui l'on a reproché à tort d'avoir pillé l'amphithéâtre pour construire un grenier et son Château de Chamblon. Il fut peut-être responsable du démantèlement de l'église Saint-Martin. Cf. DÜBI 1888, p. 15-17 (cité par Fontannaz, *Avenches*, p. 9 et n. 12, p. 14).

[17] J. J. WAGNER, *Mercurius helveticus,* 1688, p. 160 : «Hinder dem Schloss, in dem Baumgarten, sind nach (?) Anmerkungen eines alten Amphitheatri oder Schauspielhauses, von T. Vespasiano erbauen» (d'après Fontannaz, *Avenches*, p. 56).

[18] M. WILD, *Apologie pour la vieille Cité d'Avenche ou Aventicum en Suisse, au Canton de Berne, & située, dans un des quatre contrées, ou départements de l'Helvétie appelé Urbigène, opposée à un nouveau traitté mis au jours par l'autheur de la découverte de la ville d'Antre, qui par une Hétérodoxie en fait d'histoire toute pure, & contre la foi historique tant anciéne que moderne, place & établit ledit AVENTICUM, sur les ruines de la Ville d'Antre en Franche Comté, prétendant par là, & par une interprétation entierement fausse de Ptolomé d'avoir trouvé la machine pour transporter des Villes entieres d'une Province a l'autre par un seul trait de plume,* Berne 1710, p. 178-179. La lettre de F. de Graffenried, p. 181-200, mentionne, p. 188-189, la démolition de l'église Saint-Martin par le bailli Wyss signalée *supra*, n. 16 et décrit sommairement l'amphithéâtre, p. 192.

[19] Fontannaz, *Avenches*, p. 19 cite ACV, Bb 1-36, p. 166, 15 mars 1706 : «In ansehen der entdekten, und auch reparierens nöthigen gartenmaur oder amphitheatre…» et ACV, Bp 27/30, 1706-1707 : «100 stangli zu erhaltung der Räbgehälts im Amphitheatrum.»

[20] ACV, GC 486 : «CARTE GÉNÉRALE DU BAILLAGE d'AVENCHE, et de sa Delimitation, marqué par une Ligne Rouge, et les Bornes en Points noirs et Chiffres Rouges, le tout levé Géométriquement, 1723. Echelle de 800 Toises, à 10 pieds de Berne la Toise» ; cité par Fontannaz, *Avenches*, p. 60.

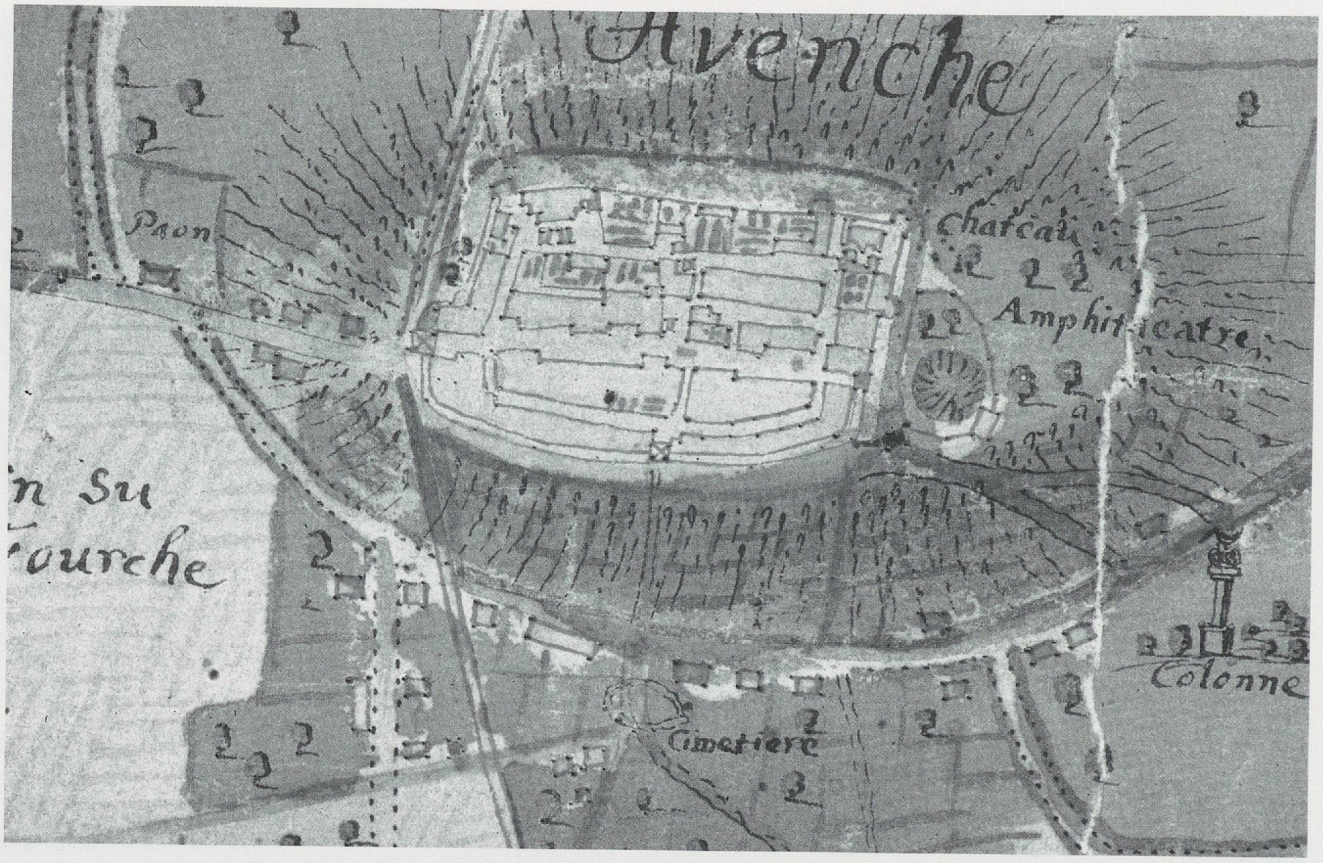

Fig. 3. Anonyme, « CARTE GÉNÉRALE DU BAILLAGE d'AVENCHE, et de sa Delimitation, marqué par une Ligne Rouge, et les Bornes en Points noirs et Chiffres Rouges, le tout levé Géométriquement, 1723. Echelle de 800 Toises, à 10 pieds de Berne la Toise », ACV, GC 486.

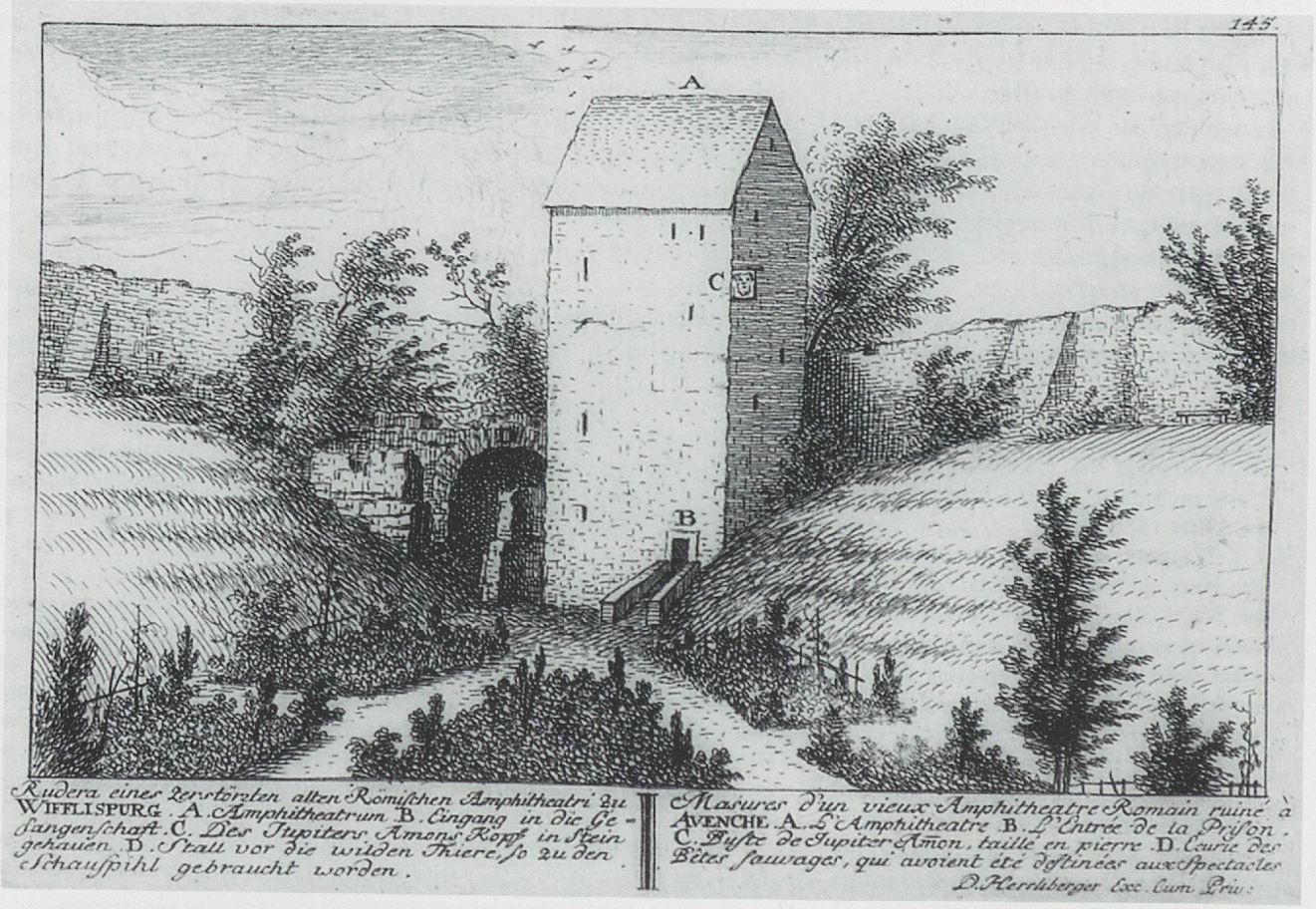

Fig. 4. «Masures d'un vieux Amphithéâtre Romain ruiné à AVENCHE. A. L'Amphithéâtre. B. L'Entrée de la Prison. C. Buste de Jupiter Amôn, taillé en pierre. D. Ecurie des Bêtes sauvages, qui avoient été destinées aux Spectacles. D. Herrliberger Exc. Cum Pra. », *tiré de D. HERRLIBERGER,* Neue und vollstendige Topographie der Eydgenossenschaft, *Zurich 1754.*

dans la dépression, et tente en légende, pour la première fois, une interprétation fonctionnelle des voûtes et passages encore visibles. Elle nous informe surtout sur l'aspect des murs flanquant la tour et délimitant autrefois l'hypothétique bourg-refuge, alors devenu jardin du château. Le plan de cette clôture, lisible sur les documents antérieurs déjà cités, indique qu'il pourrait bien s'agir ici d'une simple surélévation ou réparation du mur périmétral de l'amphithéâtre[21].

1.2. L'amphithéâtre dévoilé et menacé par le démantèlement des défenses et l'aménagement du nouveau Chemin Royal

De tous temps étape importante sur l'axe de transit du Rhin aux Alpes et au Léman, la ville d'Avenches reste difficilement accessible au trafic des chars lourds dont l'usage se développe au XVIIIe siècle. Les dispositifs de défense du côté oriental, une Tour-porte précédée d'une Fausse-porte, établis peu après la fondation de la ville neuve en s'appuyant en partie sur les vestiges arasés de la partie ouest de l'amphithéâtre[22], puis transformés et remodelés à plusieurs reprises, ont alors déjà perdu de leur importance, en particulier les défenses avancées qui résistent difficilement à l'apparition de l'artillerie lourde, dès le XVIe siècle.

LL.EE. de Berne décident alors d'établir un nouveau Chemin Royal ou Grand Chemin de Berne à Lausanne[23], d'abord conçu pour éviter l'ascension de la colline d'Avenches, mais qui passe finalement par le cœur même de la ville à la demande de ses habitants[24]. Pour ce faire, les accès sont réaménagés; à l'est, une rampe menant de la Grange des Dîmes à la Fausse-porte est créée sur le tracé d'un mauvais chemin parfois emprunté par les charretiers qui, à la mauvaise saison, lui préféraient pourtant un autre accès plus pentu mais semble-t-il mieux entretenu, établi dans l'axe de la Fausse-porte, et tendant vers le cimetière et Fribourg, peut-être la Grande Poya actuelle[25]. Le voisinage de l'enceinte avancée reliant la ville à la tour de l'évêque devenue tour à blé implique cependant quelques précautions. LL.EE., conscientes de la valeur de ces vieux murs comme monument d'antiquité[26], avaient encore récemment et à grands frais entretenu leur propriété et son mur de clôture, qui reprend en grande partie le tracé et peut-être la substance du mur périmétral sud de l'amphithéâtre[27] et réparé la Fausse-porte ainsi que la portette adjacente au nord, qui donnait accès à la tour.

Pour établir la nouvelle voie d'accès, on pense tout d'abord à abattre la Fausse-porte, mais on y renonce finalement, élargissant simplement la courbe qui y conduit au détriment des jardins voisins, puis, au-delà, devant la Tour-porte, coupant l'étang qui la flanquait au sud[28]. Souci d'économie, mais aussi volonté de préservation de l'édifice antique se conjuguent donc, dégageant cependant cinq alvéoles encore enfouies du mur périmétral du deuxième état de l'amphithéâtre et touchant peut-être les fondations de celles qui suivaient à l'ouest[29].

Une étude critique des sources iconographiques permet de se faire une idée assez précise de l'état des maçonneries mises au jour entre 1749 et 1751 lorsqu'on entama sur plusieurs mètres de profondeur le coteau couvert de buissons et d'arbres qui les cachait à la vue. Le témoin le plus sûr de ces travaux est S. Schmidt, professeur au gym-

---

[21] Cf. *infra*, p.17-18

[22] Cf. MOREL 1991, fig. 13; la cote d'arasement de + 470,00 env. correspond au niveau de pose de l'assise de réglage de Molière courant à ce niveau tout autour de l'amphithéâtre, dont les blocs avaient sans doute été déjà récupérés depuis longtemps.

[23] Cf. Ph. VON CRANACH, «Die Strassenkarten von Pierre Bel», dans *Der Weltensammler. Eine aktuelle Schicht auf die 16000 Landkarten des Johann Friederich von Ryhiner (1732-1803). Begleitheft zur Sonderausstellung vom 10. September bis 6. Dezember 1998 im Schweizerischen Alpinen Museum Bern* (*Cartographica helvetica*, Sonderheft 15), Morat 1998, p. 14-18, avec bibliographie.

[24] Cf. Fontannaz, *Avenches*, p. 21-23, citant les lignes concernant ces travaux dans AC Avenches, man., p. 192-354. Cette décision fut lourde de conséquences: tout le trafic de transit passait encore par la rue centrale d'Avenches en 1961.

[25] La carte du bailliage mentionnée *supra*, n. 20, n'est malheureusement pas explicite à ce sujet, ni le plan de 1727 donné par J. G. Hagenbuch, p. 155 de son manuscrit conservé à la Zentralbibliothek de Zurich sous la cote Ms. C 273 (1751, ep. 24) et signalé par Urs B. Leu dans sa contribution «Nicht Tigurum, sondern Turicum! Johann Caspar Hagenbuch (1700-1763) und die Anfänge der römischen Altrertumskunde in der Schweiz», *Zürcher Taschenbuch auf das Jahr 2002*, Zürich 2001, p. 285, ni le «Plan de l'ancienne et nouvelle ville d'Avenches avec tout le territoire qui en dépend», dressé par D. Fornerod en 1747, à la topographie très schématique (Plan MRA 1747/001; cf. DÜBI 1888, p. 23).

[26] Cf. ACV Bb 1-65, p. 223, du 8 avril 1747: «Ferners ist es zu thun um Reparierung dess Amphitéatre welches Monumentum Antiquitatis wol verdienet in Ehren gehalten zu werden, darneben dieser Ort auch seinen Nützen hat...», cité par Fontannaz, *Avenches*, p. 20.

[27] Cf. Fontannaz, *Avenches*, p. 19-20 qui a relevé les mentions de tels travaux en 1605, 1673-1678, 1686, 1706, 1732. Les plans de 1659, 1723 et 1747 donnent une idée assez précise du tracé du mur de clôture. Son aspect du côté sud, avec la Fausse-porte, apparaît bien sur une gravure publiée par M. Merian dans l'édition de 1642 de sa *Topographia*... (*supra*, n. 15 = ACV, Br 94) et copiée quasiment à l'identique par J. L. Nöthiger en 1744: «Prospect der Statt Wifflisburg – Vue de la Ville d'Avanche» (BB, MssHH, XIV-57), sans tenir compte des modifications apportées depuis un siècle déjà comme l'a bien noté Fontannaz, *Avenches*, p. 62.

[28] Cf. MOREL 1991, fig. 28B.

[29] Cf. MOREL 1991, fig. 1 et 28C.

Fig. 5. «Externa Amphitheatri Aventicensis facies, proxime Portam, nuper denudata», *S. Schmidt et J. R. Gruner 1751, p. 25.*

nase de Berne et féru d'antiquités. Parmi les dessins à la plume qui ornent les manuscrits de ses divers mémoires[30] dont sera tiré son *Recueil d'antiquités* publié à Berne en 1760, c'est celui qui accompagne le mémoire *Aventicum Romanorum* rédigé en 1751 en collaboration avec le doyen J. R. Gruner qui est le plus explicite (fig. 5): sous le titre «Externa Amphitheatri Aventicensis facies, proxime Portam, nuper denudata», il distingue les cinq niches montées en petit appareil du second état de l'édifice, arasées à un niveau commun, du mur périmétral du premier état, lui aussi en petit appareil, mais dont l'élévation conservée, plus importante, est figurée en retrait. Les autres vues donnent une vision générale de l'amphithéâtre, de la tour avec les grands arbres se dressant à sa base, des amoncellements de terres de déblai sur la gauche, et semblent indiquer que le périmètre complet de la *cavea* était encore clôturé par son mur du premier état, que les gradins avec leur mur de *podium* étaient encore visibles (fig. 6 et 7). Sur ce point, les légendes laissent cependant ouverte la possibilité très vraisemblable qu'il s'agit là de restitutions idéales de l'édifice. Contrairement à ces vues, les plans de 1659 et 1723 ne donnent en effet pas un tracé d'ovale régulier au mur d'enclos du verger qui occupe la *cavea*.

Lorsque E. Ritter, qui fouille à Avenches de 1783 à 1786 et pratique alors un sondage dans le verger dont on ne sait rien des résultats, donne une pl. XVII, conservée dans son atlas de [1790] *Antiquités de la Suisse*[31], qui est un dessin à l'encre aquarellé de l'amphithéâtre (fig. 8), il précise bien par ailleurs, dans son *Mémoire abrégé et recueil...* imprimé en 1788, p. 33: «Je me suis procuré un dessein, qui m'a laissé une idée générale de cet édifice». Cet original qu'il copie sans vergogne dans ses moindres détails, c'est sans doute celui qu'avait diffusé Schmidt avec son mémoire de 1751 (fig. 6), à en juger par le point de vue identique, les arbres présentant la même silhouette. Il corrige cependant la perspective donnée à la tour et ajoute une sixième alvéole à droite. Plus grave, peut-être parce qu'il comprend mal son modèle, ou plus probablement parce qu'il veut pousser plus avant la restitution idéale, il complète l'élévation des niches, désormais fermées en cul-de-four, avec une assise de grands blocs à la naissance du couvrement, et restitue un attique pour couronner le tout. L'architecte l'emporte sans doute sur l'observateur, bien qu'il donne en médaillon un bon croquis coté du plan d'une abside, qui est lui de son cru; mais il prend alors soin de légender ainsi son œuvre: «Idée générale de l'AMPHITHÉÂTRE d'Avenche dont la Partie au Midi s'étant trouvée Sur l'Alignement du nouveau Chemin fut demolie en 1751. La grande Axe de l'Arène est environ de 130. Pieds». Il prétend donc que la façade qu'il illustre fut détruite trente-deux ans avant sa première venue à Avenches. On verra plus loin[32] que l'assise de grands blocs a bien existé et qu'elle est encore conservée en plusieurs

[30] Cf. DÜBI 1888, p. 24 et 25, cite les principales sources iconographiques: S. et F. S. Schmidt de Rossens 1749-1751, p. 4, avec la légende p. 5: «Amphitheatrum cuius facies exterior fornicibus semidirutis cincta anno 1751 denudata fuit. – Turris saltem inferne antiquo opere, ad cuius dimidiam altitudinem caput apparet fronte cornutum. Infra autem, si famae populari locus est ferarum quae ad spectacula deducebantur, domicilium»; S. Schmidt de Rossens 1750-1752, p. 36: «Amphitheatrum cuius Facies exterior denudata fuit Anno 1751»; S. Schmidt et J. R. Gruner 1751, p. 7: «Amphitheatrum intus gramine tectum, propemodum ita apparet» et p. 25: «Externa Amphitheatri Aventicensis facies, proxime Portam, nuper denudata».

[31] BB, MssHH, XXIa. 91; la planche XVII porte le n° 34 au crayon. Fontannaz, *Avenches*, p. 63 en dit: «... cette vue fait partie d'un volume du fonds de manuscrits de Ritter; dans ce même volume, relié assez récemment, se trouve une page de titre annonçant 25 planches «que j'ai enluminées et coloriées d'après les Desseins originaux qui sont à la bibliothèque de Berne... qui ont été levés en 1751 et 1758 sur les lieux par Aberli et Dick... et publiés par M. Schmidt de Rossens... E. Ritter 1790»; c'est donc probablement de cette série que fait partie la vue de l'amphithéâtre».

[32] *infra* p. 168-173.

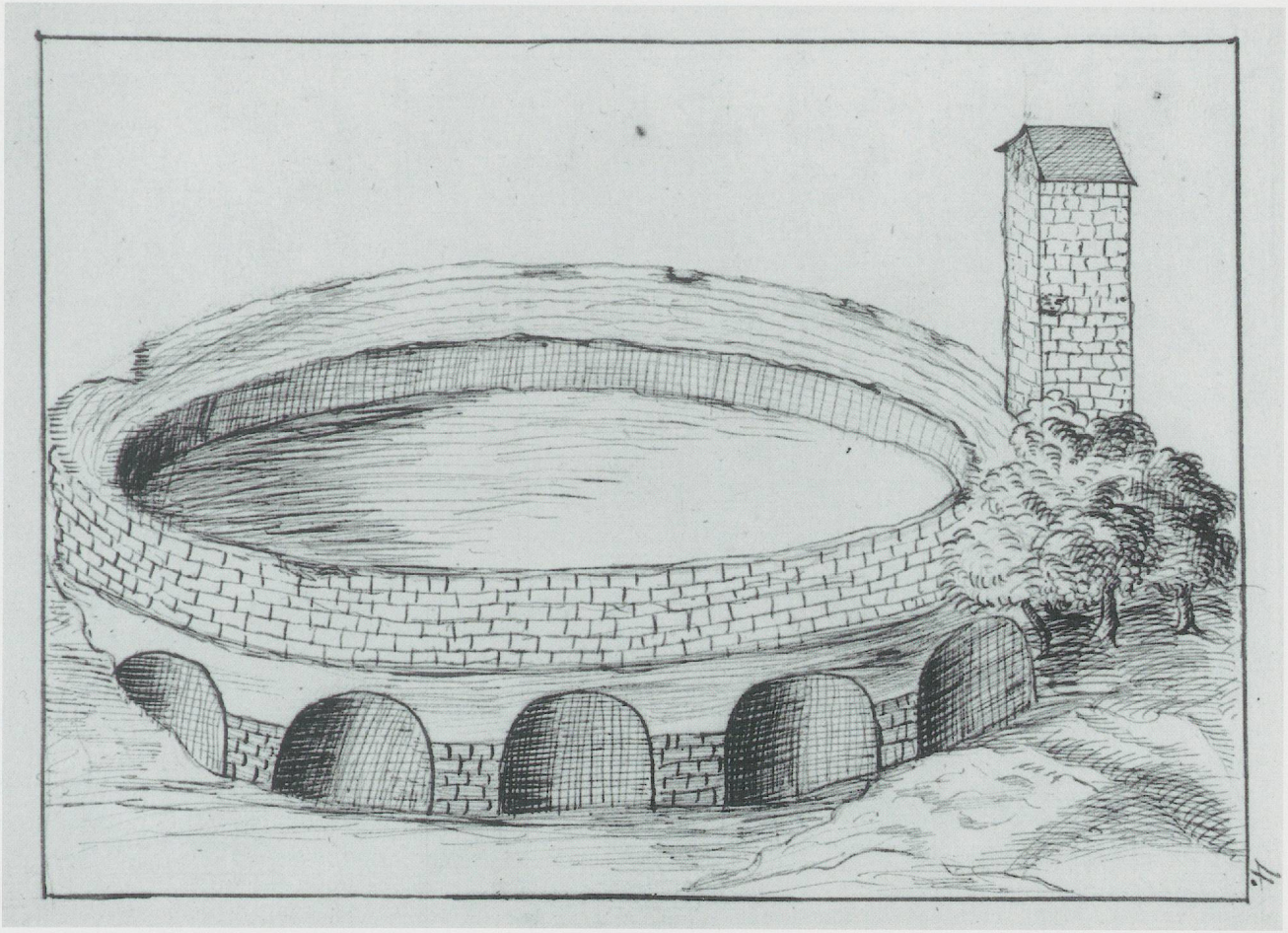

Fig. 6. «Amphitheatrum cuius facies exterior fornicibus semidirutis cincta anno 1751 denudata fuit. – Turris saltem inferne antiquo opere, ad cuius dimidiam altitudinem caput apparet fronte cornutum. Infra autem, si famae populari locus est ferarum quae ad spectacula deducebantur, domicilium», *S. et F. S. Schmidt de Rossens 1749-1751, p. 4, avec la légende p. 5.*

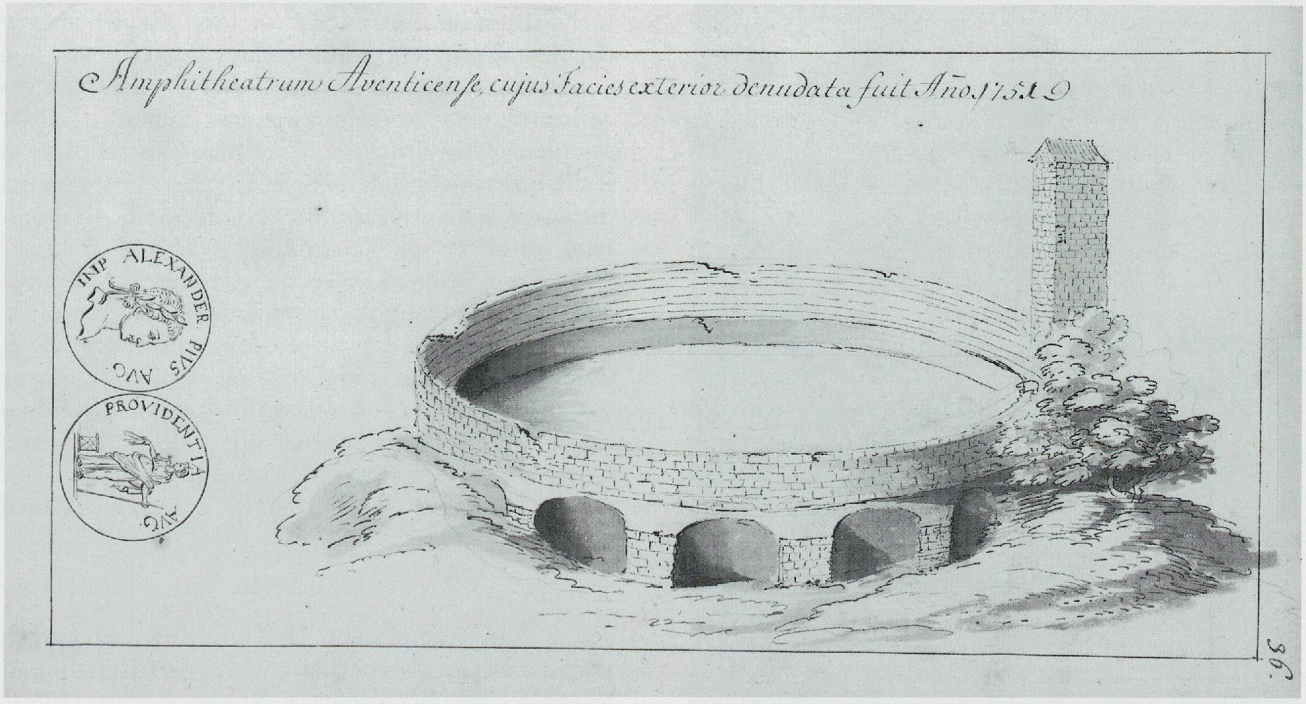

Fig. 7. «Amphitheatrum cuius Facies exterior denudata fuit Anno 1751», *S. Schmidt de Rossens 1750-1752, p. 36.*

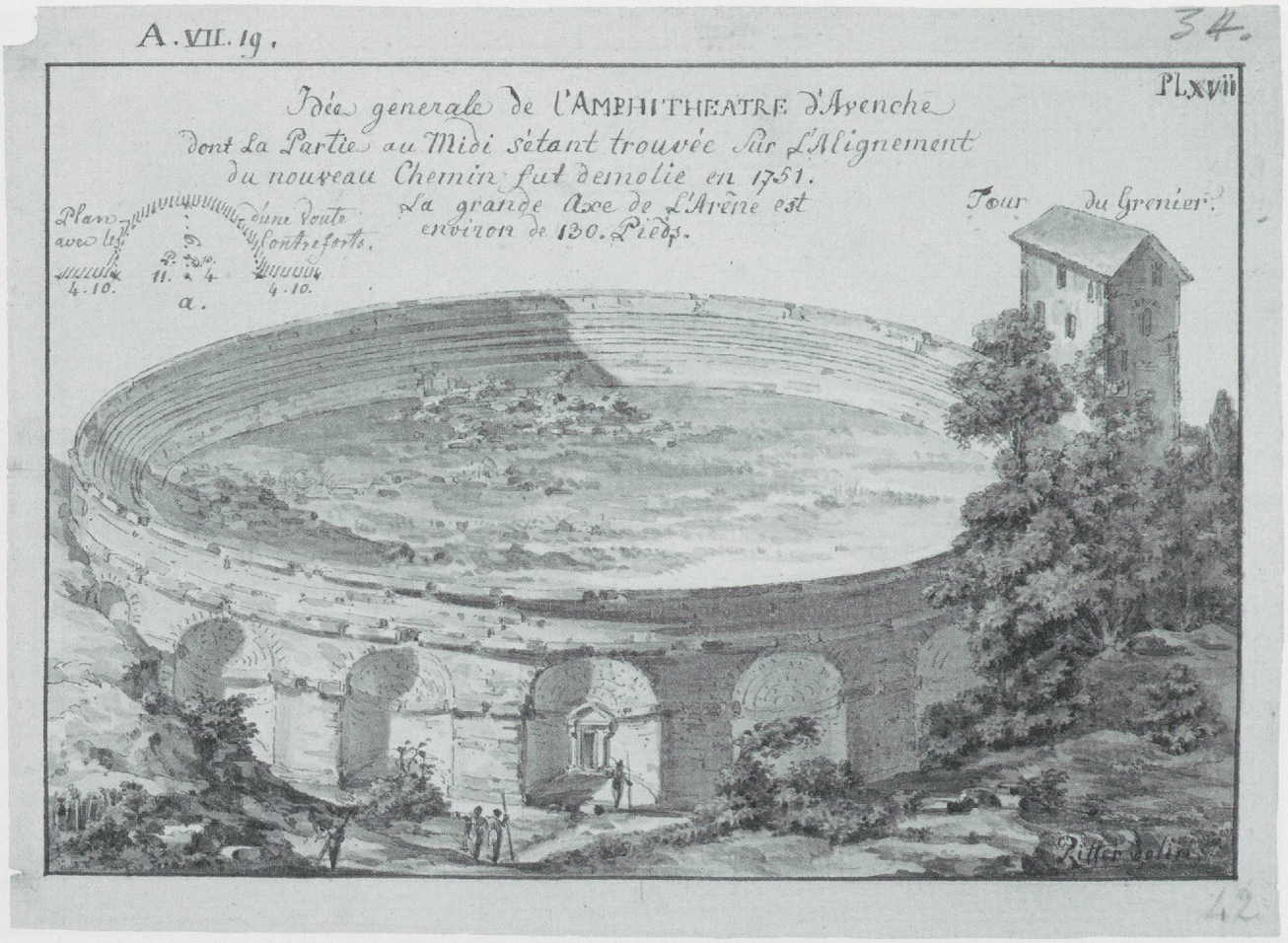

Fig. 8. «Idée générale de l'AMPHITHÉÂTRE d'Avenche dont la Partie au Midi s'étant trouvée Sur l'Alignement du nouveau Chemin fut démolie en 1751. La grande Axe de l'Arène est environ de 130. Pieds.», *E. Ritter [1790], pl. XVII.*

points, mais au niveau du seuil des vomitoires débouchant sur le 21e gradin, du côté nord tout au moins. Ritter donne ou plutôt invente un détail supplémentaire: une porte sous fronton au fond de la niche située au centre de sa vue, qui sera à l'origine de bien des tentatives ultérieures de retrouver une entrée dans le petit axe de l'édifice. Les vestiges conservés n'en gardent cependant aucune trace et semblent bien l'exclure. Comment Ritter aurait-il d'ailleurs pu constater entre 1783 et 1785 un tel dispositif, qu'il est seul à mentionner, alors qu'il prétend lui-même que l'ensemble fut détruit en 1751?

Cette vision idéale de l'amphithéâtre, restitué avec ses gradins les plus hauts bien visibles, se retrouve, sous un autre angle, flanquée de la tour médiévale et d'un hypothétique temple, à la pl. IX du même manuscrit de Berne, en toile de fond et dans l'axe d'un arc de triomphe qu'il restitue à partir de la colonne du Cigognier, sous le titre «Idée générale d'un des Trois Monuments érigés par la Colonie d'Avenches à Vespasien

Fig. 9. «Idée générale d'un des Trois Monuments érigés par la Colonie d'Avenches à Vespasien et établi sur les vestiges du Cigognier, par E. Ritter», *E. Ritter [1790], pl. IX.*

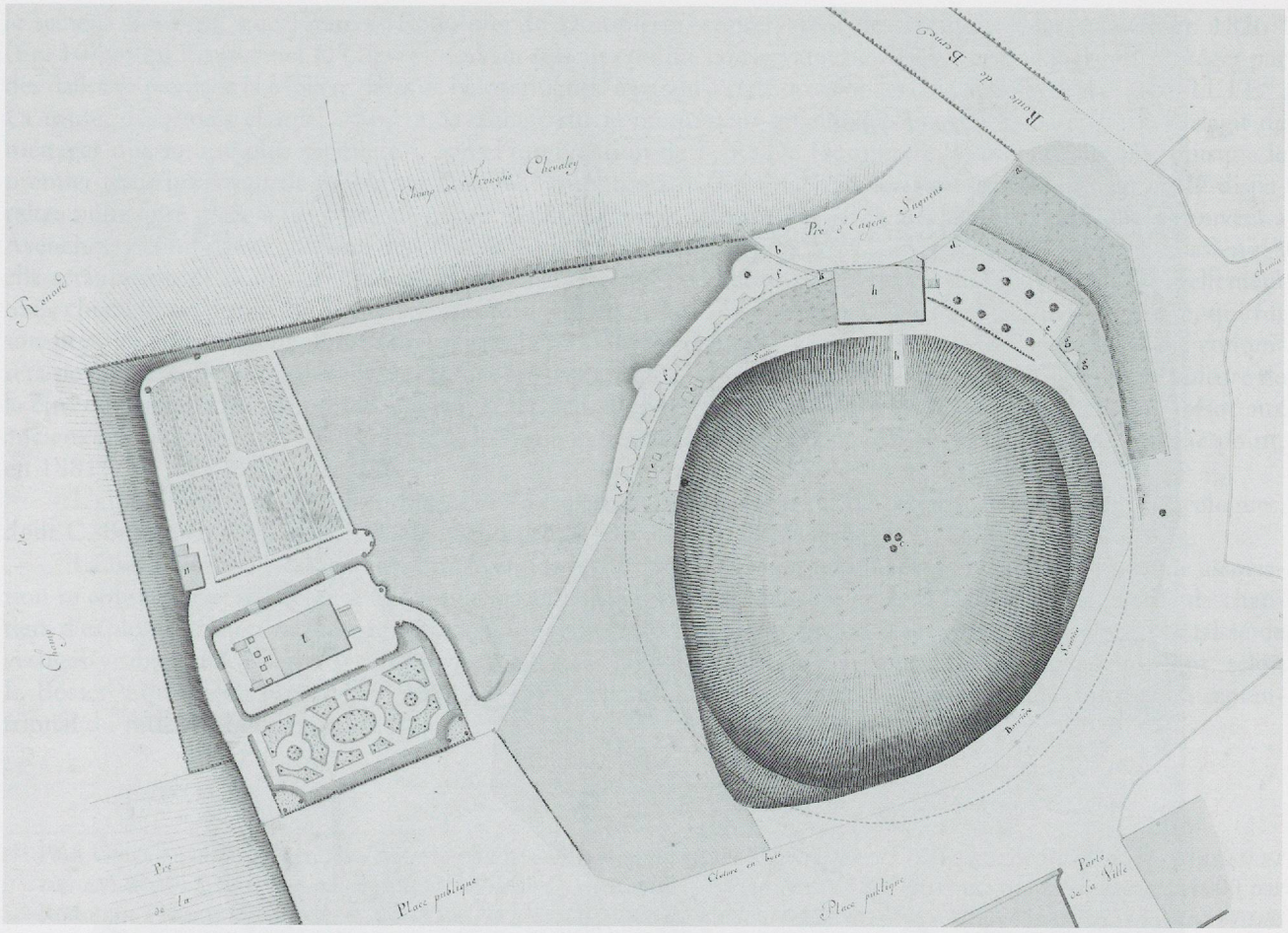

Fig. 10. «PLAN GÉOMÉTRIQUE DES RUINES DE L'AMPHITHÉÂTRE D'AVENCHES, DU CERCLE VESPASIEN ET DES ENVIRONS. Levé et dessiné en juillet 1826 par Golay Comm^re^. » *Ech. 1:500.*

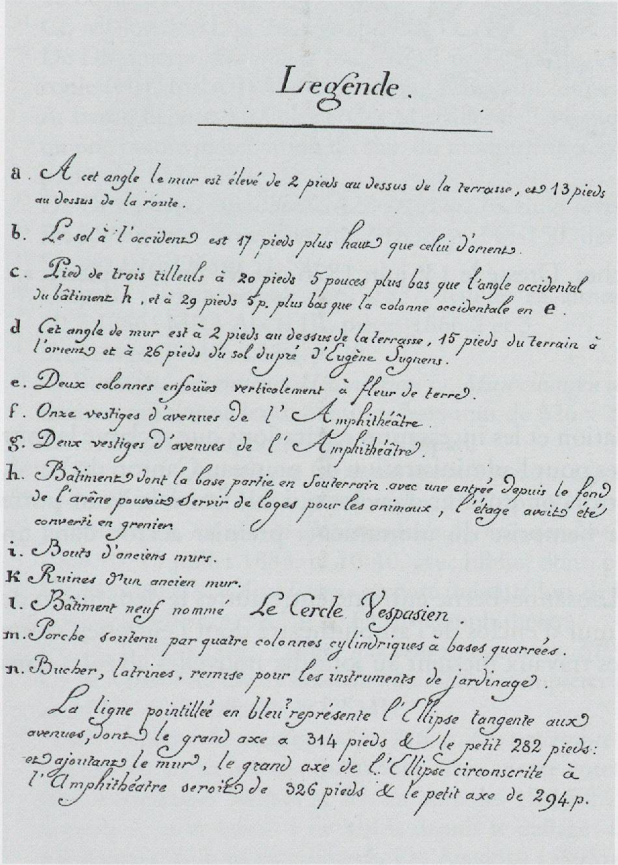

Legende.

a. A cet angle le mur est élevé de 2 pieds au dessus de la terrasse, et 13 pieds au dessus de la route.

b. Le sol à l'occident est 17 pieds plus haut que celui d'orient.

c. Pied de trois tilleuls à 20 pieds 5 pouces plus bas que l'angle occidental du bâtiment h, et à 29 pieds 5 p. plus bas que la colonne occidentale en e.

d. Cet angle de mur est à 2 pieds au dessus de la terrasse, 15 pieds du terrain à l'orient et à 26 pieds du sol du pré d'Eugène Sugnens.

e. Deux colonnes enfouies verticalement à fleur de terre.

f. Onze vestiges d'avenues de l'Amphithéâtre.

g. Deux vestiges d'avenues de l'Amphithéâtre.

h. Bâtiment dont la base partie en souterrain avec une entrée depuis le fond de l'arène pouvoit servir de loges pour les animaux, l'étage avoit été converti en grenier

i. Bouts d'anciens murs.

k. Ruines d'un ancien mur.

l. Bâtiment neuf nommé Le Cercle Vespasien.

m. Porche soutenu par quatre colonnes cylindriques à bases quarrées.

n. Bucher, latrines, remise pour les instruments de jardinage.

La ligne pointillée en bleu représente l'Ellipse tangente aux avenues, dont le grand axe a 314 pieds & le petit 282 pieds: et ajoutant le mur, le grand axe de l'Ellipse circonscrite à l'Amphithéâtre seroit de 326 pieds & le petit axe de 294 p.

et établi sur les vestiges du Cigognier» (fig. 9). Aucun rapport avec la topographie réelle des lieux: avant même d'être dégagé et sérieusement étudié, l'amphithéâtre nourrit déjà l'imaginaire fantasque des architectes d'une fin de siècle très «antiquisante».

Les travaux de 1749-1752 ne se sont pas limités à la création de la nouvelle route; LL. EE. ont parachevé l'aménagement monumental de l'accès oriental à la ville. A l'instigation du bailli, le conseil de Ville fait établir la spacieuse terrasse encore appréciée aujourd'hui par les visiteurs du musée, y fait planter une «salle de marronniers» en 1759 et 1760[33], l'agrémente d'un jet d'eau en 1771[34]. En 1756, elles avaient fait restaurer «les deux grandes portes de l'amphithéâtre»[35] (s'agit-il de voûtes des accès orientaux?), ouvert quatre brèches dans le mur d'enclos du verger en 1760[36], réparé l'ensemble de ce mur en 1783[37]. Jusqu'à leur départ, LL. EE. prirent donc le plus grand soin de leur propriété.

[33] ACV, Bp 27/43 1776-1777, d'après Fontannaz, *Avenches*, p. 25.
[34] *Ibidem.*
[35] ACV, Bb 1-73, p. 246, d'après Fontannaz, *Avenches*, p. 24.
[36] ACV, Bm 2/2, p. 400, d'après Fontannaz, *Avenches*, p. 24.
[37] ACV, Bm 2/4, p. 158, d'après Fontannaz, *Avenches*, p. 25.

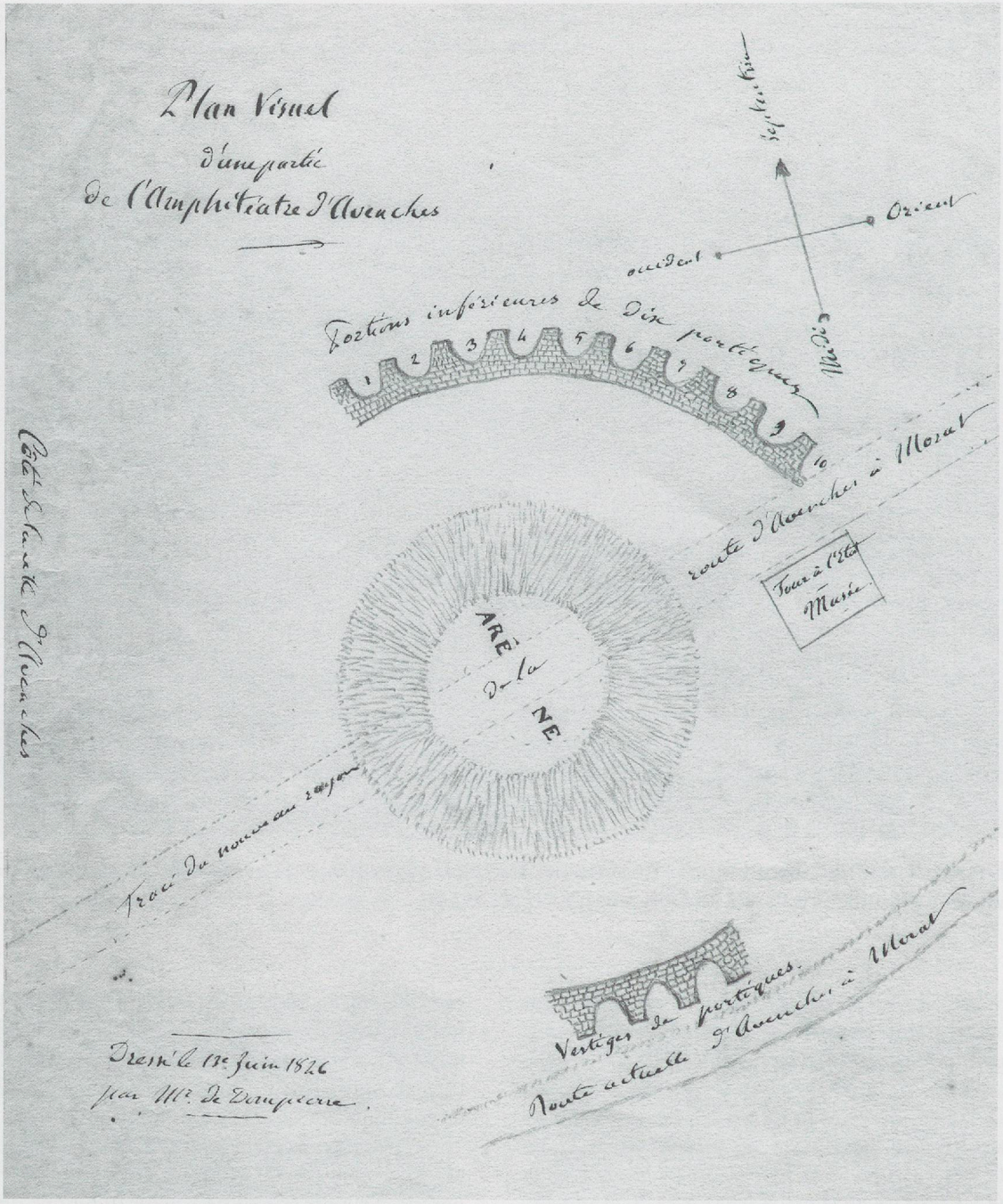

Fig. 11. «Plan Visuel d'une partie de l'Amphithéâtre d'Avenches. Dressé le 13e juin 1826 par Mr de Dompierre. ».

La Fausse-porte reste cependant une entrave à la circulation et les incessantes réparations que réclame le mur d'enclos du verger de l'amphithéâtre se révèlent trop onéreuses pour l'administration du nouveau Canton de Vaud, qui a hérité du monument. Dès 1807, la Fausse-porte et le tronçon du mur d'enclos qui fait face à la Tour-porte sont abattus. Ce dernier sera reconstruit en empiétant sur l'emprise du monument: premier accroc dans un antique tissu jusque là soigneusement préservé[38].

En 1825 une nouvelle amélioration de la grand-route Lausanne-Berne entraîne entre autres la démolition de la Tour-porte dite «de Morat» et de nouveaux tronçons du mur d'enclos de l'amphithéâtre dont l'entretien coûte trop cher, sans doute dans les secteurs ouest, nord et est. Ces travaux mettent au jour dix nouvelles alvéoles dans

[38] AC *Avenches*, man., p. 194-195.

le secteur nord-est, que François-Rodolphe de Dompierre, conservateur des antiquités, fera relever en 1826[39] (fig. 10), et qu'Emmanuel D'Oleyres, son successeur comme conservateur en 1844, fera acquérir et protéger par des dalles de pierre de la Molière tirées de blocs antiques, réparant à cette occasion les cinq alvéoles dégagées par LL EE[40]. La route, désormais élargie, empiète davantage sur le monument qu'elle déchausse à sa base lorsqu'il s'agit de ménager une rampe plus régulière[41]. Sans l'intervention de F.-R. De Dompierre, le mal eût été pis, puisque le premier tracé prévoyait de passer par l'axe de l'amphithéâtre (fig. 11)[42]. La tour médiévale, qui aurait dû disparaître pour faire place à un poste de péage, sera finalement affectée dès 1828 au dépôt des antiquités trouvées à Avenches, y compris la collection déjà réunie par la Municipalité depuis 1824 sous le nom de « Musée Vespasien »[43]; elle sera aménagée pour devenir Musée cantonal en 1838[44]. Désormais les efforts de l'État vont essentiellement mais chichement porter sur l'aménagement du Musée, jusqu'à la mort, en 1844, de F.-R. de Dompierre, qui fut son premier conservateur. Pour sauvegarder le monument, Auguste Caspari, l'un de ses successeurs, se contentera de faire établir une palissade de clôture en 1863[45], de faire interdire à plusieurs reprises la mise en culture de la cuvette du verger et de protester lorsque des déprédations sont causées par de jeunes chercheurs de trésor aux anciens murs du Rafour, en 1866[46]. Des travaux de restauration semblent réalisés, peut-être en ce même point, en 1881[47].

L'amphithéâtre retient désormais l'intérêt d'érudits, d'historiens et de certains des premiers archéologues, dont C. Bursian[48], A. Daguet[49], A. de Mandrot[50], J. Doblhoff[51], W. Fetscherin[52].

La fondation de l'Association Pro Aventico (APA) en 1885 marque une étape nouvelle[53]. La jeune association se consacre essentiellement à la fouille et à la restauration du Théâtre et de la Porte de l'Est, à côté de chantiers d'exploration non moins importants qui ont livré un important matériel au Musée mais n'ont pas laissé de vestiges visibles sur le terrain[54]; mais elle s'intéresse sans doute très tôt à l'amphithéâtre et il semblerait, selon L. Bosset[55], qu'elle ait procédé, en 1893 ou 1895, à la restauration du parement alors visible du tronçon septentrional du mur semi-circulaire du Rafour.

---

[39] Plan Golay au 1:500 légendé: « *PLAN GÉOMÉTRIQUE DES RUINES DE L'AMPHITHÉÂTRE D'AVENCHES, DU CERCLE VESPASIEN ET DES ENVIRONS. Levé et dessiné en juillet 1826 par Golay Comm^re.* » (Plan MRA 1826/001) et copie réduite au 1:1000 par Rodolphe Piccard légendée: « *PLAN GÉOMÉTRIQUE DES RUINES DE L'AMPHITHÉÂTRE D'AVENCHES, DU CERCLE VESPASIEN ET DES ENVIRONS. Don du Commandant de Dompierre conservateur des Antiquités du Canton de Vaud au Cercle Vespasien. Ce plan a été levé géométriquement par M. le Commissaire Golay en 1826, copié et réduit par Rod. Piccard en 7bre 1827.* (Plan MRA 1827/001). De Dompierre, *Brouillons 1822-1838*, p. 68, du 28.8.1827, De Dompierre, *Correspondance 1822-1844*, p. 39, du 13.6.1826 et MRA ARCH I, pièces 1826.14 (avec croquis) et 15; 1827.3 et 5.

[40] MRA ARCH II, pièces 1840.10-12; 1841.6-8, 12, 13, 15, 18. D'Oleyres, *Brouillons 1844-1851*, en date des 22, 23, 25, 28 octobre 1844.

[41] Cf. MOREL 1991, p. 26, fig. 28, plan D.

[42] De Dompierre, *Brouillons 1822-1838*, p. 57-59, du 13.6.1826, avec notre fig. 11 (plan MRA 1826/002), repris par une copie (plan MRA 1854/004); même plan joint à une note « Amphithéâtre d'Avenches », n° 118 dans les manuscrits de A. Baron déposés au Cabinet des Médailles de Lausanne, avec plan de F. de Dompierre. et annonce du plan Golay, ainsi qu'une bonne présentation du site, du monument et de sa valeur historique; De Dompierre, *Correspondance 1822-1844*, p. 39, du 13.6.1826.

[43] De Dompierre, *Brouillons 1822-1838*, p. 76, du 3 février 1828, avec devis du 25 février, p. 77, du 9 mars 1828.

[44] De Dompierre, *Brouillons 1822-1838*, p. 144-150, des 15 et 25 avril, 6 août, 21 et 23 septembre 1838.

[45] SECRETAN 1896, p. 51-52.

[46] Caspari, *Correspondance 1867-1887*, feuilles en annexe en p. 2 de la couverture: n°s 217 du 28.6.1866 et 226, du 10.7.1866; MRA ARCH III, pièces 1866.2 et 3.

[47] SECRETAN, *BPA* 2, 1886, p. 20.

[48] C. BURSIAN, « *Aventicum Helvetiorum I* », *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft zu Zürich*, 1867, p. 20-21 sur l'amphithéâtre, qui donne les dimensions hors-tout de 326 x 294 p., et estime (p. 21, n. 1) le nombre des spectateurs au double des 8780 places supposées par A. Caspari.

[49] A. DAGUET, « *Aventicum, ses ruines et son histoire* », extrait du *Musée neuchâtelois*, août-septembre 1880, p. 9.

[50] A. DE MANDROT, *Notice sur Avenches*, 1882, p. 9-10.

[51] J. DOBLHOFF, « *Auf dem Trümmerfelde Aventicums des Caput Helvetiorum* », Extrait des *Monatsblätter des Wissenschaftlichen Club* 10, 15 juillet 1883, p. 16-40, avec biblio, dont, p. 17, une estimation de 11'000-12'000 places.

[52] W. FETSCHERIN, « *Aventicum* », exposé présenté lors de la 26e assemblée annuelle, *18. Jahresheft des Vereins Schweizerischer Gymnasiallehrer*, p. 58-71, p. 63 sur l'amphithéâtre.

[53] Cf. D. TUOR-CLERC, « *Sauve qui peut Aventicum* », *BPA* 28 1984, p. 7-34.

[54] Cf. désormais les divers fascicules du *BPA*, à compléter par la lecture, toujours instructive, des archives de l'APA, déposées au MRA, et de celles de la CFMH.

[55] Bosset, *Journal des fouilles 1911-1918*, p. 47, novembre 1914: « coupe de terrain dès l'angle t vers le SE », où ce parement, restauré en surplomb des fondations alors encore enterrées, apparaît avec la légende « Maçonnerie de restauration 1893 (Pro Aventico) »; *ibidem*, p. 51, en date des 12-15.2.1915 : « Le parement du mur cintré du Rafour, entre l'angle s de la porte C et le massif I est repris depuis le dallage; l'ancien est décollé du noyau du mur et surplombe de 6 à 7 cm à la hauteur de la restauration du Pro Aventico (1895) ».

1.3. L'amphithéâtre dégagé et restauré (1907-1971)

F. Jomini et l'APA au Rafour (1906-1907)

Prélude à l'exploration systématique de l'édifice, une première découverte est à mettre au compte du pasteur François Jomini, conservateur du Musée et membre du comité de l'APA. Suivant de près des travaux de remise en état de certains murs de soutènement de la tour du côté du Rafour que le Voyer de l'époque tardait à accomplir[56], il signale, le 20 août 1906, que les ouvriers en train de creuser la fosse septique de nouveaux lieux d'aisance qu'il réclamait depuis longtemps, ont dégagé un mur « qui pourrait être celui d'une tour »[57]. Il obtient, lors de la séance du 27 octobre du Comité de l'APA, que cette association, une fois achevée la campagne de fouilles conduite sur le temple de la Grange des Dîmes, occupe ses propres ouvriers à explorer « le terrain appartenant à l'État, qui s'étend du mur romain de l'amphithéâtre à la grande route », afin de dégager ce mur même et le curieux mur cintré mis au jour quelques mois plus tôt, qui n'est plus interprété comme celui d'une tour[58].

Avec la bénédiction des autorités cantonales, mais sous la surveillance attentive d'A. Naef, l'APA semble donc se préparer à l'exploration du plus grand monument de la ville romaine, au demeurant propriété de l'État. Les travaux commencent début décembre au bas du « plantage » qui occupe la partie du Rafour propriété de l'État, pour remonter vers le pied de la tour, au nord-ouest. Dès le 7 décembre, deux colonnes de calcaire urgonien blanc apparaissent, puis, les jours suivants, une série de blocs de grand appareil en grès de la Molière, certains travaillés en corniches, enfin une tête de lion en calcaire jaune du Jura, sans compter plusieurs objets métalliques et quelques monnaies[59], le tout par près de 2,5 m de profondeur.

Le 30 janvier 1907, l'architecte E. Bron, mandaté par l'État à la demande du conservateur inquiet de l'ampleur de ces travaux qui menaceraient la stabilité du Musée, recommande de les poursuivre par tranchées perpendiculaires à la façade de la tour[60]. Cette nouvelle étape dégage dès février les vestiges d'une alvéole du mur périmétral du second état de l'amphithéâtre, dont on se demandera longtemps si elle est en place ou tombée de plus haut[61], puis, début mars, le stylobate et la base, conservée sur deux assises, d'un imposant pilastre, gisant par plus de 3 m de profondeur (fig. 12). Ce premier élément en place d'architecture en grands blocs de grès de la Molière encore liés par leurs crampons de fer scellés au plomb, évoque aussitôt les plus glorieux parallèles, l'amphithéâtre d'Arles par exemple[62]. Une inspection de l'architecte de l'État aboutit cependant, le 14 mars, à l'interdiction de

---

[56] MRA, ARCH. VI, pièces 1906.28 et 30, brouillon ou copie de deux lettres de Jomini, des 15 et 17 juillet 1906, à des destinataires non spécifiés, mais qui sont sans doute des hauts fonctionnaires ou le chef du DIPC. Le conservateur, en butte à l'incurie des autorités dont il dépend, profite d'ailleurs de sa deuxième lettre pour annoncer, à titre de protestation, qu'il se « décide à renoncer à [ses] fonctions de correspondant de la Section vaudoise des Monuments Historiques » (sic).

[57] MRA, ARCH. VI, pièce 1906.36, brouillon ou copie d'une lettre du 20 août 1906 à l'archéologue cantonal Albert Naef, qui répond le 22.

[58] MRA, ARCH. VI, pièce 1906.51, du 11 novembre 1906 : « Lors de la restauration de ce mur les ouvriers creusant une fosse septique ont mis à jour un mur cintré assez curieux pour justifier les fouilles projetées qui auront l'immense avantage de dégager le mur même de l'amphithéâtre ».

[59] Pour un bon résumé de ces travaux, cf. E. SECRETAN, « Fouilles et réfections du *Pro Aventico*. Au Rafour », *BPA* 9, 1907, p. 65-70 et pl. VIII. Le détail des opérations et des pièces découvertes peut être suivi grâce aux rapports circonstanciés que A. Rosset, commissaire-draineur et responsable des travaux, envoie régulièrement au président de l'APA, E. Secretan, ou à certains des membres de son comité comme W. Cart ou F. Jomini, correspondance conservée au MRA, ARCH. VI, pièces 1906.67, du 12 décembre, 1906.70, du 24 décembre, 1906.71, du 25 décembre, 1907.18, du 11 avril, 1907.19, du 16 avril. On y joindra, dès janvier 1907, les rapports de Ferdinand Blanc, avocat et membre du comité de l'APA, au même Président (MRA, ARCH. VI, pièces 1907.1, 1907.3, 1907.13, 1907.16). F. Jomini informe le public de ces découvertes par un article envoyé à la Feuille d'Avis le 12 décembre (MRA, ARCH. VI, pièce 1906.66) et en donne une description précise dans une note du 16 décembre dont on ignore le destinataire (MRA, ARCH. VI, pièce 1906.69). La tête de lion sera déposée au rez-de-chaussée du Musée en 1907, sans être pour autant enregistrée à l'inventaire ; elle l'est aujourd'hui sous le numéro 1906/00002 et a été publiée par M. BOSSERT, *Die Rundskulpturen von Aventicum (Acta Bernensia IX)*, Berne 1983, cat. n° 21, p. 32-33 ; elle est considérée, p. 31, comme trouvée en dépôt secondaire en vue de sa combustion en four à chaux. Un angle d'autel en marbre et les deux colonnes sont inventoriés en 1906 sous les n°s 4472, 4486 et 4487. Le petit mobilier sera enregistré en 1907 sous les n°s 4493 à 4498 et 4533 à 4537. En raison de leur nombre, plus d'une quarantaine, et de leur encombrement, les autres blocs d'architecture resteront au Rafour, en dépit de la demande du conservateur de les transporter sur la terrasse du Musée. Ils seront à nouveau dégagés ultérieurement par L. Bosset, qui en prendra croquis et photographies et les numérotera selon son propre catalogue, dès 1914. Cf. *infra* p. 99-100, n. 180-183, p. 272-274.

[60] Cf. le brouillon ou copie de lettre de F. Jomini au DTP, du 7 février 1907, MRA, ARCH. VI, pièce 1907.9.

[61] Cf. *infra* p. 24-25. SCHWARZ 1964, p. 50, prétendra même qu'il s'agit là de vestiges médiévaux.

[62] Cf. une lettre de F. Blanc, du 6 mars 1907, au président de l'APA (MRA, ARCH. VI, pièce 1907.16).

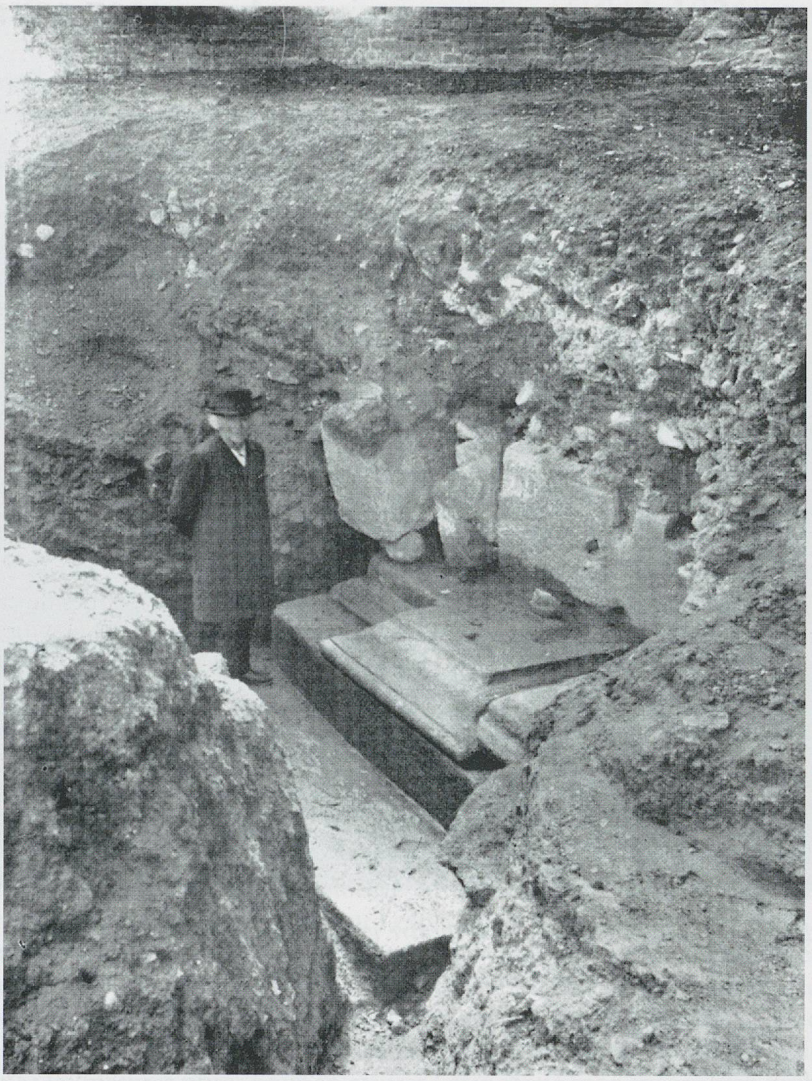

Fig. 12. F. Jomini contemplant le piédestal sud du propylon découvert en mars 1907 lors des fouilles de l'APA au Rafour.

poursuivre les travaux et à l'obligation d'étayer les fouilles[63]. Le propriétaire est inquiet pour la stabilité de son bâtiment, mais sans doute aussi préoccupé de voir une association s'arroger le droit d'explorer un monument classé sans donner toutes les garanties nécessaires, alors même qu'elle peine déjà à assurer la fouille et la conservation de la Porte de l'Est et du Théâtre. Tout semble devoir s'arrêter, en dépit de l'importance de la découverte, qui fait l'objet de photographies[64]. Les tractations entre l'APA et l'État se poursuivent cependant, et l'on envisage de lever un plan d'ensemble de l'édifice[65]. Il faudra cependant attendre le 27 avril 1910 pour que l'entreprise se précise, révélant que l'État reprend en main toute l'opération[66].

[63] Lettre du chef du DTP au conservateur du Musée, du 14 mars 1907 (MRA, ARCH. VI, pièce 1907.17).

[64] Elles sont dues à Paul Vionnet, créateur en 1896 d'un Musée historiographique dont les collections seront reprises par le Département des estampes de la Bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne ; l'une est publiée, pl. VIII, dans *BPA* 9, 1907.

[65] Lettre d'E. Secretan à F. Jomini, du 25 novembre 1907 (MRA, ARCH. VI, pièce 1907.31).

[66] Lettre du Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, le Conseiller d'État Décoppet, au Conseiller fédéral Chef du Département fédéral de l'Intérieur, du 27 avril 1910, lui demandant, au nom de la Commission cantonale des Monuments historiques, de subventionner l'exploration systématique, les relevés et les travaux de conservation de l'amphithéâtre. Un exposé détaillé est joint, et il est précisé que l'opération a été approuvée par le Conseil d'État. Une première subvention de Fr. 1'500 est demandée pour permettre de commencer les travaux dès 1911 (Archives CFMH) ; réponse positive mais circonstanciée du Chef du Département fédéral de l'intérieur, le Conseiller fédéral Ruchet, en date du 16 mai 1910, communiquant la décision positive de Conseil fédéral du 13 mai 1910, transcrite en date du 14 mars 1911 dans les « Procès-verbaux des séances de la Commission Directrice des Fouilles de l'Amphithéâtre d'Avenches » par son secrétaire Louis Bosset (DF I, pce 007).

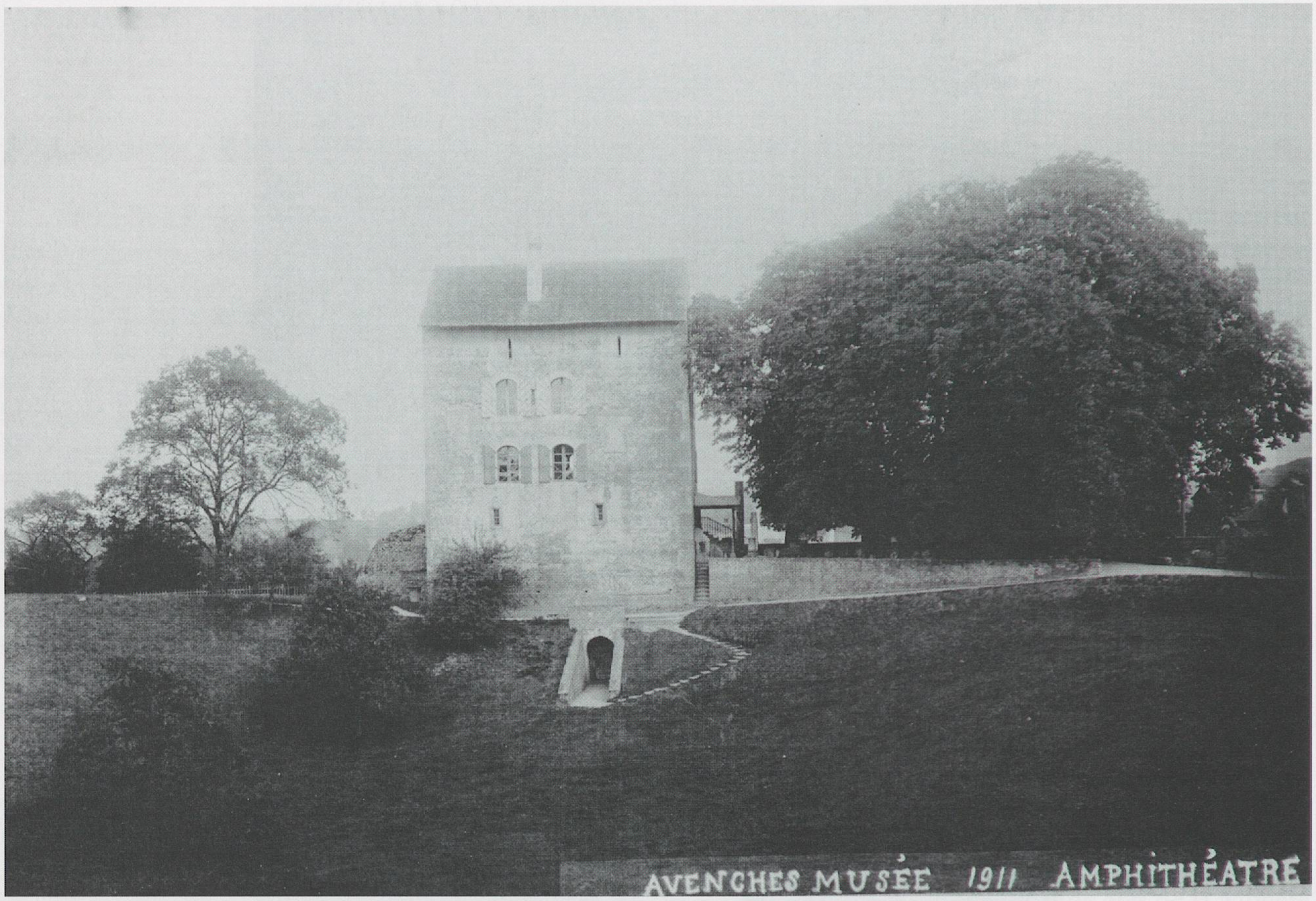

Fig. 13. La tour du Musée et la dépression de l'amphithéâtre vues de l'ouest en octobre 1911.

Fig. 14. La tour du Musée et le Rafour vus de l'est en octobre 1911.

L. Bosset explore la tour et ses substructions romaines (1911-1926)

Le premier travail sera de faire réaliser par le géomètre M. Pradervand un plan d'ensemble au 1:100 de la parcelle et des bâtiments, ce qui sera fait en janvier 1911[67]. Une décision de première importance est prise le 1er août 1910: sur proposition de l'archéologue cantonal A. Naef sans doute, le Chef du DIPC informe le jeune architecte Louis Bosset que le Conseil d'État l'a «désigné en qualité de technicien chargé de surveiller les travaux projetés à l'amphithéâtre romain d'Avenches»[68], sous l'autorité d'une «Commission directrice spéciale» instituée par le règlement d'organisation adopté par le Conseil d'État et présidée par l'archéologue cantonal A. Naef[69]. Louis Bosset fouillera, étudiera et restaurera l'amphithéâtre jusqu'à sa mort en 1950, conduisant ainsi, contre vents et marées, le plus grand chantier archéologique mené à Avenches durant cette première moitié du XXe siècle. Tout d'abord, le jeune architecte se voit prescrire l'analyse et le relevé des façades de la tour du Musée (fig. 13 et 14), monument indissociable de l'amphithéâtre[70].

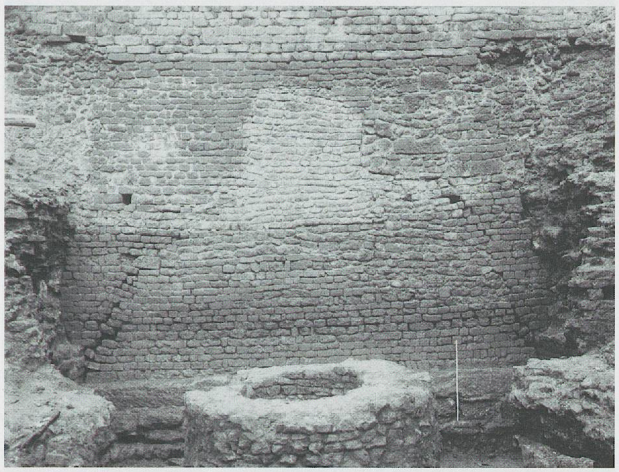

Fig. 15. Base de la façade ouest de la tour du Musée laissant deviner la troisième voûte du passage axial, avec en avant le puits médiéval encadré par les vestiges du sol et des murs de la terrasse orientale de l'amphithéâtre, en janvier 1912.

La fouille proprement dite débute le 7 décembre 1911[71] au pied de la face ouest de la tour, dégageant bientôt les murs b et c (pour la nomenclature, cf. plans 2, 3 et 4) délimitant la tribune orientale au nord et au sud, puis le sol de ce local, enfin la naissance, en n et o, des voûtes inférieures du passage axial. La découpe de la troisième voûte apparaît au-dessus du mur de blocage tardif fondant la façade occidentale du Musée derrière le puits médiéval E bientôt repéré (fig. 15). Poursuivant l'exploration vers le nord, puis l'est, L. Bosset repère en janvier les murs ouest et nord du vestibule A de l'accès latéral est, puis, en février, la baie C établie en biais dans le mur elliptique qui ferme ce local à l'est. La fouille du vestibule A est menée jusqu'au sol, dégageant la petite porte D de communication avec le passage axial. Mais il faut bientôt songer à décharger ses murs de la poussée des terres de la *cavea*, qui, abaissées, mettent au jour la voûte, en bonne partie conservée, qui couvrait le couloir B menant du vestibule A à l'arène; les mesures prises pour en assurer l'étanchéité sont encore bien visibles, et soigneusement étudiées[72].

---

67 Plan en 4 feuilles, avec courbes de niveau, position des bornes-repères et cotes altimétriques selon RPN 373,60, conservé comme plan MRA 19011/001 à 004. Le fond de la dépression de l'arène est situé à 463,46 m, ce qui correspond à 463,71 m selon le nouveau RPN de 1927, utilisé pour nos relevés (cf. *infra* p. 38-39).

68 Lettre du Chef du DIPC à L. Bosset, du 1er août 1910 (MRA, ARCH. VI, pièce 1910.36).

69 Le texte de ce règlement est donné par W. CART, «Travaux à l'amphithéâtre d'Avenches. Premier rapport», *BPA* 12, 1914, p. 15-17.

70 Il s'acquitte brillamment de cette tâche à l'occasion du décrépissage de la tour, du 30 octobre au 6 décembre 1911. Cf. son *Journal des fouilles de l'Amphithéâtre romain d'Avenches* [1911-1918], richement illustré de dessins à la plume coloriés et de magnifiques tirages de photos grand format qu'il a prises lui-même. (DF II). Il s'agit en fait sans doute de la mise au net, réalisée à la demande de la Commission Directrice des fouilles dans sa séance du 13 juin 1919, des notes et croquis personnels de L. Bosset (DF I, pce 002: «Journal des Travaux à l'Amphithéâtre d'Avenches [30.10.1911-2.7.1913] » et pce 003, un carnet de notes et croquis concernant également, mais très accessoirement la Porte de l'Est et le Cigognier, et couvrant la période du 30.10.1911 au début de 1920. Deux pages en fin de ce carnet donnent une première liste numérotée avec croquis sommaires d'identification des blocs d'architecture nos 1 à 33, trouvés au Rafour et dans le caveau de la pirogue (cf. *infra* p. 226-228, 271). On trouve également dans ce même dossier DF I un carnet intitulé «Com. Spec. Amphithéâtre Avenches. Débours», de l'écriture de L. Bosset, donnant ses relevés de frais pour la période du 1.11.1910 au 15.4.1913 (pce 001) et deux cahiers de P. Senaud, contremaître, intitulés «Musée et Amphithéâtre d'Avenches. Cahier n° 2», «[id.] Cahier n° 3» (pces 004 et 005) qui sont des journaux du chantier décrivant travaux, fournitures et effectif des ouvriers, du 13.5.1912 au 7.5.1915, et du 1.4.1915 au 10.12.1920 complétés d'un carnet du négociant Louis Gentizon (pce 006) dont une seule page est inscrite, récapitulant les achats de P. Senaud pour ce chantier, du 17.9.1919 au 6.11 1920. Pour une présentation succincte de l'analyse de la tour par L. Bosset, cf. W. CART, «Travaux à l'amphithéâtre d'Avenches. Premier rapport», *BPA* 12, 1914, p. 18-24: «La Tour du Musée».

71 Présentation succincte des fouilles de 1911 à 1913 par W. CART, «Travaux à l'amphithéâtre d'Avenches. Premier rapport», *BPA* 12, 1914, p. 24-33: «Les fouilles», avec les pl. I-V et les plans 1 à 5, de L. Bosset.

72 Bosset, *Journal des fouilles 1911-1918*, p. 26, avec fig. et photo du 15.4.1913 en p. 34.

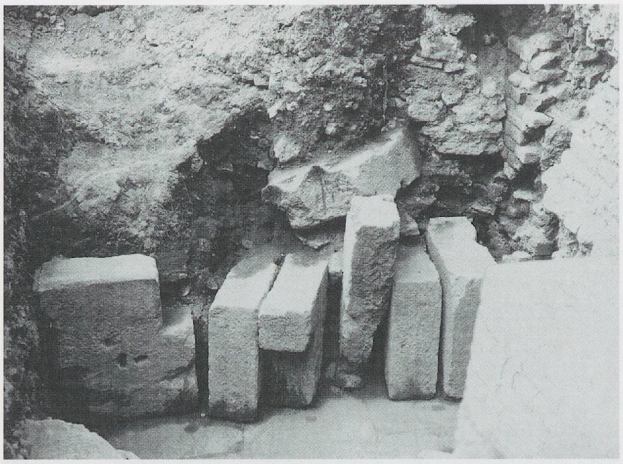

Fig. 16. Au Rafour, dallage devant la porte C du passage latéral nord avec les blocs provenant du démontage du propylon et soigneusement entreposés de chant, le 16 avril 1912.

L'archéologue cantonal A. Naef, parfois accompagné de l'architecte E. Bron, suit ces travaux lors de visites quasi mensuelles; E. Secretan et W. Cart font de même pour le compte de l'APA, mais le plus souvent à d'autres dates. Dès le 24 février 1912, A. Naef précise ses instructions quant à la manière de procéder: – par sondages prudents dans les maçonneries tardives qui obstruent les accès pour établir l'état de conservation des vestiges romains; – par consolidation immédiate de ces vestiges, le cas échéant au moyen de contreforts ou d'arcs de décharges modernes en béton bâtis de manière à permettre une restauration ultérieure qui prendra souvent l'aspect d'une véritable reconstruction à l'identique, pourtant soigneusement distinguée par un rang de briquettes rouges de la substance originale et limitée aux volumes et niveaux attestés par le monument lui-même. La fouille proprement dite progresse le plus souvent par dégagement de niveaux successifs, avec récolte du mobilier essentiellement métallique, osseux, numismatique et parfois céramique pour les plus belles pièces. Des coupes de terrain sont relevées de place en place, venant étayer les observations de L. Bosset sur le processus d'abandon, de destruction et de comblement de l'amphithéâtre, puis de construction et de transformation de la tour médiévale. Après un sondage au travers du mur tardif bloquant l'accès C, l'exploration reprend en mars 1912 à partir du Rafour, découvrant le seuil de cette entrée et le dallage qui la précède. De nombreux grands blocs d'architecture en grès de la Molière sont signalés, soigneusement rangés de chant sur ce dallage, témoins d'un démontage systématique d'une partie encore non identifiée de la construction (fig. 16). Les fondations de la façade orientale de la tour reposent sur un remblai de chaille puis de terre qui recouvre ces vestiges. La démolition des W.C. existant alors au pied de la façade septentrionale de la tour et la fouille du terrain sous-jacent dégagent le grand mur elliptique, le mur de soutènement semi-circulaire du Rafour et deux éléments d'un hémicycle de maçonnerie, dont l'un est éboulé, qui se révèlent postérieurs à la construction principale, ne lui étant pas liés. Un premier sondage, infructueux, est pratiqué à partir du rez-de-chaussée du Musée, pour rechercher, au nord de la paroi est, l'extrados de la voûte du passage axial. Puis les travaux de dégagement et de reconstruction de l'entrée latérale C, du vestibule A et du couloir B se poursuivent jusqu'au 17 octobre, avec, les 8 et 9 juin, une visite de la Commission fédérale des Monuments historiques. Le but avoué est de libérer un cheminement aisé pour procéder ultérieurement à la fouille de l'arène et de garantir, par la reconstruction du sommet du mur semi-circulaire au nord-ouest du Rafour[73], à l'emplacement où il limite la propriété de l'État, la possibilité de fouiller ce secteur sans danger et d'y entreposer les terres de déblai avant leur évacuation, plus tard la collection de blocs architecturaux qui s'annonce importante.

Les travaux reprennent le 10 février 1913, pour un «troisième exercice», avec la suite du dégagement puis de la restauration du couloir B, dont le revêtement du sol par un mortier au tuileau sur radier de chaille est étudié, l'établissement d'un drainage, qui révèle que l'aire précédent le dallage du Rafour était revêtue d'un macadam, et la reprise de la fouille autour du puits E, à la base de la façade occidentale de la tour. Les travaux se poursuivent ensuite au pied de la façade orientale, dégageant le mur tardif H établi sur un remblai de 0,70 m et, derrière lui, un hémicycle de maçonnerie G, peut-être effondré, repérant aussi le piédestal F reconnu par F. Jomini en 1906-1907. La mise à nu des fondations de la tour exige la construction d'un pilier maçonné sous son angle nord-est et la pose d'étançons. Les restaurations des maçonneries mises au jour se poursuivent jusqu'au 30 juin.

Le «quatrième exercice» débute quelques jours avant la mobilisation de 1914 par le déplacement des blocs d'architecture entreposés au Rafour pour permettre l'extension de la fouille dans ce secteur. Au vu de l'incertitude des temps, les travaux se limitent bientôt, sur l'ordre d'A. Naef, aux mesures de conservation, de restauration et de protection les plus urgentes; la fouille reprend cependant fin octobre au Rafour, avec la démolition de l'ancienne fosse septique et du mur H, qui entraîne la découverte, au nord de l'entrée latérale C, du massif de maçonnerie I, lié à sa base au mur de soutènement semi-circulaire et reposant sur un soubassement de dalles qui se poursuit sous le dallage précédemment repéré. Plusieurs blocs d'architecture sont extraits, dont un piédestal et les éléments d'un fronton; l'égout axial en provenance de l'arène est repéré.

Lors du «cinquième exercice», qui suit immédiatement le précédent, dès le 2 janvier 1915, l'entrée C est entièrement rouverte par enlèvement de son bouchon de maçonnerie tardive; le piédroit nord a disparu mais révèle

[73] Cf. *supra* p. 19 pour la mention d'une précédente restauration de ce mur par l'APA.

encore le tracé du canal de vidange du vide sanitaire dont il était pourvu (fig. 17). Il sera reconstruit jusqu'à l'amorce présumée de l'arc qu'il portait en mars et avril de la même année, tout en ménageant un nouveau W.C. entre les murs elliptique et semi-circulaire. Entre temps, la fouille avait été élargie au pied de la tour, le dallage dégagé, le mur H démoli ; la restauration avait touché la base de la façade nord de la tour, qui est le mur sud du vestibule A, et le parement du mur cintré entre l'entrée C et le massif I. ; les fondations de la façade est de la tour avaient été reprises en sous-œuvre par un second pilier de maçonnerie et un fort profilé métallique (fig. 18), après enlèvement de l'épais hérisson de boulets sur lequel elles reposaient.

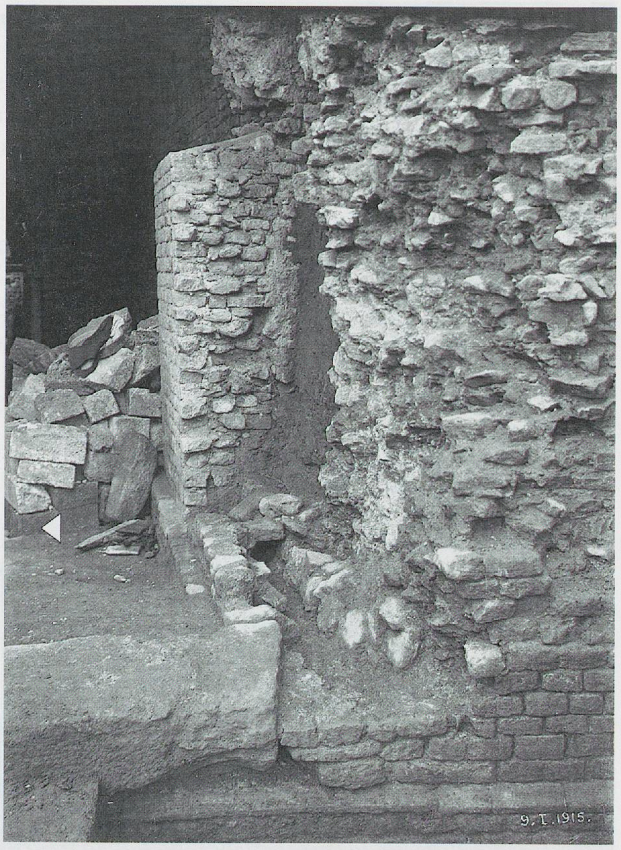

Fig. 17. Le piédroit nord du passage C, partiellement effondré, avec son canal de drainage, vu de l'est, le 9 janvier 1915.

Fig. 18. Base et fondations de la façade est de la tour du Musée : sous les assises de grands blocs de grès portant le parement médiéval, on notera à gauche, au bout du dallage portant le propylon, le seuil et le piédroit sud de la porte K, encore comblée de remblais ; au centre et derrière le piédestal F trouvé démonté, l'alvéole G, effondrée sur un remblai qui recouvrait le piédestal, a déjà été partiellement restaurée ; à droite, de part et d'autre du pilier moderne soutenant le profilé métallique, comblement du passage axial M, recreusé pour établir les fondations du mur oriental de la tour ; tout à droite, piédroit nord du passage axial M. 13 novembre 1916.

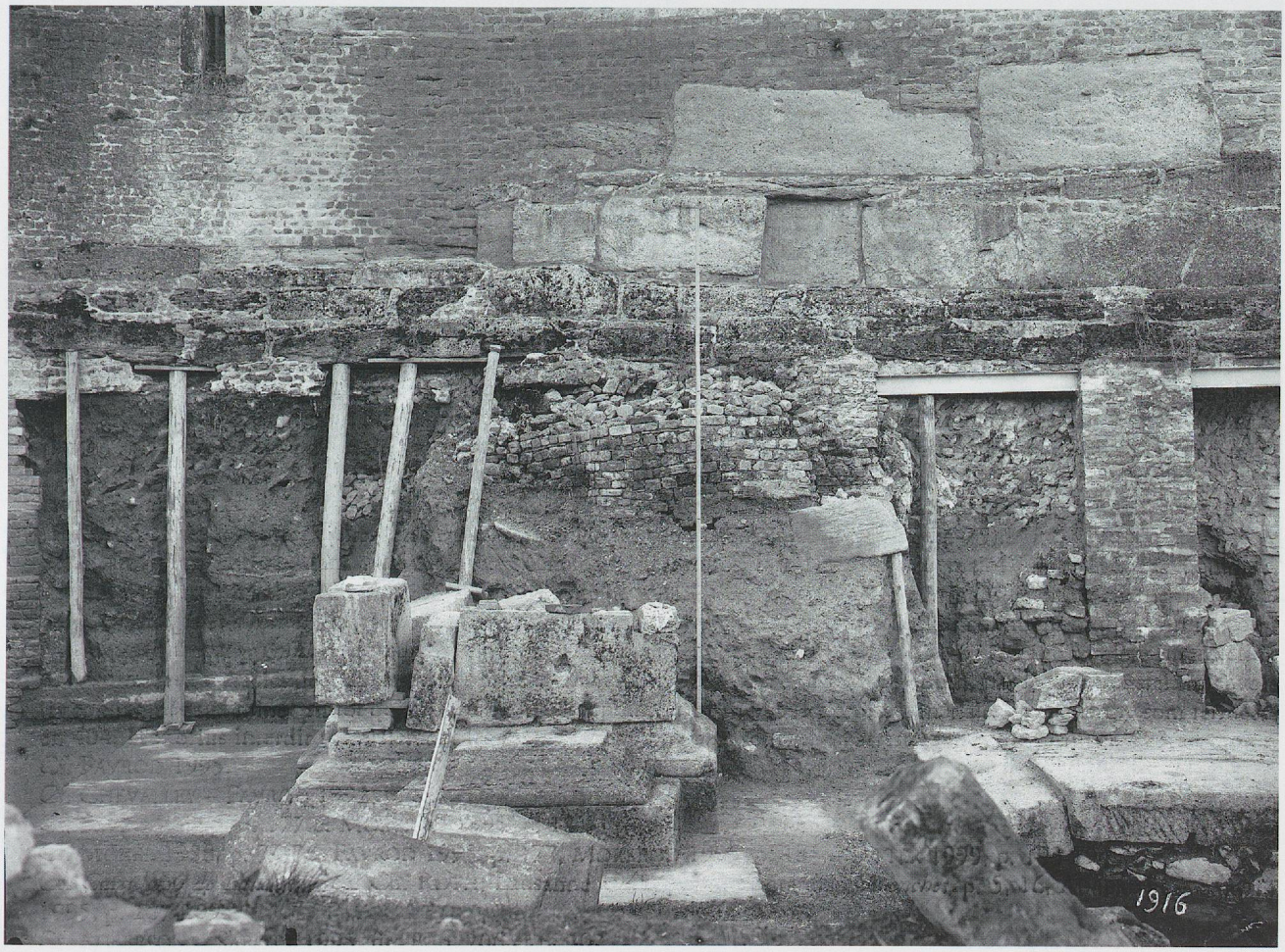

Fig. 19. Les deux dallages superposés du Rafour et leur pilotis de fondation dégagé lors de la pose d'une canalisation devant le piédroit nord du passage C, le 14 novembre 1916.

Fig. 20. Mur sud du passage axial M: au-dessus de la porte L, encore comblée de remblais et privée de linteau, cheminée de tirage du four à chaux installé tardivement dans le vestibule P adjacent; à droite en haut, naissance de la deuxième voûte en partie restaurée à l'intrados. 1919 (?).

Le «sixième exercice», du 25 août au 30 décembre 1916, permet à l'occasion du raccordement du nouveau W.C. aux égouts, de découvrir, sous le dallage qui est enlevé puis reposé, le pilotis qui assure sa stabilité (fig. 19). La fouille proprement dite s'étend à l'est et au sud du piédestal F, pour dégager le piédroit sud de l'entrée latérale K que l'on présume au sud, symétrique de C. Le piédestal F, qu'avait repéré F. Jomini, est entièrement dégagé et se révèle affaissé, quoique ses crampons de fer scellés au plomb soient encore en place. Lors d'une visite du Comité de l'APA, l'architecte P. Schazmann, illustre archéologue qui travailla à Pergame avec l'Institut archéologique allemand, considère le profil de la base comme «de basse époque». Avec ses collègues et L. Bosset, il distingue trois états du bâtiment, sur la base d'indices concluants:

- la maçonnerie d'origine en petit appareil, avec les entrées C et K, la porte de communication D et le premier niveau de dalles;
- le piédestal F, avec le deuxième dallage qui le supporte, et le massif de maçonnerie I, avec son assise de fondation de grands blocs, qui constituent sans doute les éléments d'un portail monumental;
- les hémicycles, de maçonnerie de moindre qualité, connus de longue date ou récemment dégagés, comme G.

Après quelques compléments apportés à la restauration de la voûte du couloir B, l'année s'achève par la fouille du vestibule sud P, plus connu sous le nom de «caveau de la pirogue», toujours accessible de la *cavea*, et qui abritait, outre la célèbre barque, un hypocauste mosaïqué qui y avait été reconstitué[74]. Deux sondages, dans les angles nord-est et sud-est, révèlent l'existence d'une porte L symétrique de D et la bonne conservation du piédroit méridional de l'entrée latérale K. L'exploration systématique, couche par couche peut commencer.

Elle se poursuit durant le «septième exercice» (2 au 31 janvier 1917), révélant que le lieu a fonctionné comme four à chaux à une certaine époque, avant de servir de prison sous les Bernois. Quelques blocs d'architecture romaine en grès sont retrouvés. Deux piliers de maçonnerie sont construits pour soutenir la base de la façade de la tour et permettre l'ouverture de l'entrée K sur le Rafour.

Le «huitième exercice», du 25 novembre au 31 décembre 1918, vise à s'assurer de l'état des voûtes couvrant l'entrée axiale en excavant le remblai qui les recouvre et supporte le sol du rez-de-chaussée du Musée. De la première

[74] Cf. DUNANT 1900, p. 80-82.

et la plus haute, ne subsistent que les amorces, mais la seconde a conservé son extrados; elle porte encore le mur qui fermait la tête de la première[75].

La suite des travaux n'est connue que par les procès-verbaux fort succincts de la Commission Directrice, qui tiennent plus du programme d'intention que du compte-rendu des travaux réalisés, et par de trop rares photos et plans d'architecte de L. Bosset. A raison de quelques semaines par an, de 1919 à 1926, le local axial est entièrement vidé, ses voûtes et ses murs reconstruits ou restaurés (fig. 20), le rez-de-chaussée du Musée rétabli sur deux demi-niveaux au-dessus des deux premières voûtes, avec un escalier intérieur conduisant au niveau du Rafour. L'entrée axiale est ainsi transformée en une nouvelle salle d'exposition, fermée à l'ouest par un mur percé d'un vitrage qui est établi à l'emplacement du puits E, démoli. L'État de Vaud a pris en charge, par un crédit destiné à lutter contre le chômage, ces travaux qui relèvent plus de l'aménagement de son immeuble que de l'archéologie. Le 7 septembre 1926, la Confédération annonce que sa subvention à l'entreprise est suspendue, dans l'attente de l'achèvement des travaux conduits parallèlement sur le mur d'enceinte et la Porte de l'Est. Faute de financement, le chantier s'arrête pour ne reprendre qu'en septembre 1940[76].

L. Bosset dégage le Rafour, l'arène et la cavea *(1940-1950)*

Si L. Bosset, qui a succédé à A. Naef comme archéologue cantonal en 1930, peut reprendre son projet d'exploration de l'amphithéâtre en 1940, c'est essentiellement en recourant à la main d'œuvre fournie par un camp d'internés français organisé du 22 août au 20 décembre 1940[77], puis, dès décembre 1941, grâce à l'appui d'un

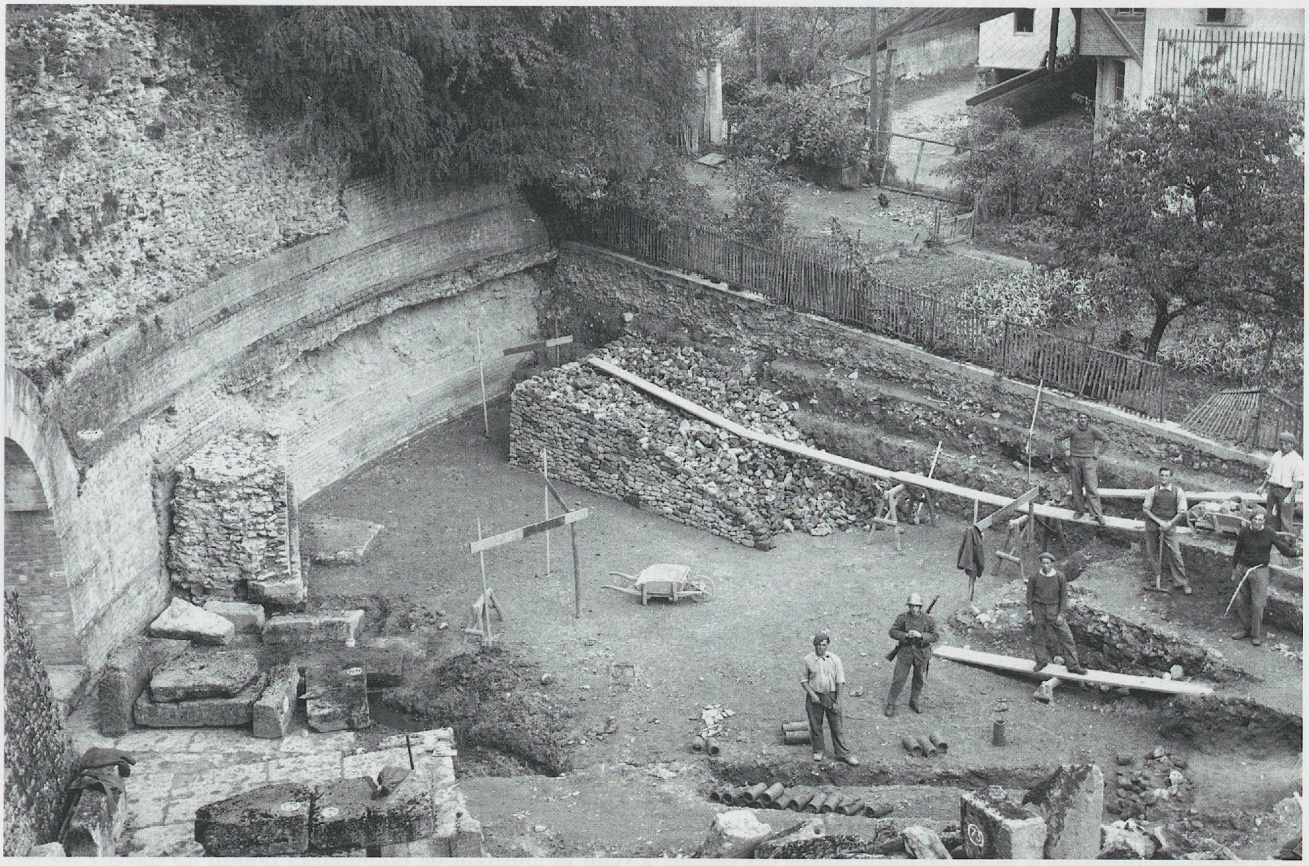

Fig. 21. Dégagement du secteur nord du Rafour en 1940, par des internés de l'armée française: à gauche: le mur semi-circulaire limitant la cour, le dallage devant la porte C et le mur I.

[75] Les treize niveaux de prélèvement distingués lors de cette fouille permettront à L. Bosset de poser quelques hypothèses sur les fonctions successives de la tour, mais n'apportent aucun indice quant à la construction de l'amphithéâtre: cf. Bosset, *Journal des fouilles 1911-1918*, p. 74-81.

[76] Cf. L. Bosset, «Fouilles et réfections dès 1918, par *Pro Aventico* ou avec sa collaboration», *BPA* 14, 1944, p. 27-42: «A l'amphithéâtre», plus particulièrement p. 28 pour les années 1919 à 1926.

[77] L'initiative de recourir à des chômeurs, puis à des internés français comme main d'œuvre pour les fouilles d'Avenches semble revenir à J. Bourquin, alors conservateur du Musée. Cf. G. Redard, «Jules Bourquin», notice nécrologique, *BPA* 17, 1957, p. 5-6.

généreux mécène, Maurice Burrus, qui financera anonymement et pour près de moitié les travaux de fouille et de restauration par le biais de dons affectés à ce projet et remis à l'APA[78].

En raison des nombreuses responsabilités qu'il assume, L. Bosset ne peut cependant plus diriger les travaux de fouille lui-même; il désigne A. Rais comme responsable du chantier qui dégagera l'avant-cour du Rafour sur toute sa surface disponible, et lui fait tenir un «Journal des fouilles» qui devrait être à l'image de celui qu'il rédigea lui-même quelque 25 ans plus tôt[79].

Les quelque dix hommes disponibles nivelleront le terrain concerné et pratiqueront quelques sondages qui permettront d'étudier les fondations du mur semi-circulaire, des maçonneries I (fig. 21) et I', sa symétrique alors découverte, et de récolter, sans grande systématique, un mobilier assez important[80]. L'extrémité du mur H est démolie: la découverte de plusieurs éléments moulurés d'architecture en molasse, qui semblent relever d'une ogive du XIIIe siècle, assurent définitivement le caractère tardif de ce mur.

En 1941, après quelques travaux d'aménagement de la terrasse du Musée[81], les fouilles reprennent le 4 octobre pour achever le dégagement de l'avant-cour du Rafour le long de l'avenue Jomini et mettre au jour la tête du mur semi-circulaire qui restera visible dans un caveau ménagé sous cette même avenue. Un chemin de gravier joignant les deux têtes du mur semi-circulaire, bordé d'un muret de pierres sèches et situé 0,30 m au-dessus du dernier dallage, est relevé puis démonté en raison de son caractère évidemment «tardif». Les murs d'une construction maçonnée, adjacente au sud est, sont également dégagés.

Grâce à la générosité du mécène susmentionné, qui permet d'obtenir de nouvelles subventions cantonales et fédérales, L. Bosset peut envisager de reprendre son programme d'exploration de l'arène. Dès le 17 novembre, une voie Decauville est installée dans l'entrée nord, qui permet bientôt d'évacuer les terres excavées de la *cavea* en les chargeant directement dans un camion stationné au Rafour. En limite nord du couloir B à son débouché sur l'arène, le mur qui portait la tête des gradins est mis au jour, puis c'est le massif qui portait les degrés de l'escalier par lequel s'achevait ce couloir qui apparaît. Après un coude à angle droit et le dégagement du terrain précédant l'entrée axiale de l'arène, une tranchée de sondage est ouverte selon le grand axe de l'édifice et fouillée du 25 mars au 6 juin 1942 (fig. 22). Plusieurs blocs de gradins, écroulés, et divers autres membres d'architecture sont récoltés au débouché de l'entrée axiale et les piédroits des deux premières voûtes apparaissent. Dans l'arène, plusieurs systèmes de drainage, de pierre ou de bois, attestent à différents niveaux que l'usage des lieux fut longtemps préservé. Le seuil de l'entrée axiale révèle plusieurs niveaux successifs de dallage. Devant l'ampleur et la complexité des structures qui apparaissent peu à peu, la Commission Directrice engage le 20 mai un surveillant des fouilles chargé d'en tenir le journal, en la personne de P. de Sybourg, architecte[82]. Atteignant l'extrémité ouest de l'arène à fin mai, la tranchée livre à nouveau des gradins effondrés et d'autres blocs d'architecture. Dans le passage axial, l'égout de drainage est localisé. Faute de fonds disponibles, le chantier s'arrête le 6 juin, après numérotation des blocs d'architecture dégagés. Suite à un nouveau versement du généreux mécène, il reprend début juillet par la création d'un égout branché sur la canalisation romaine à son débouché de dessous le dallage du Rafour et se déversant dans les canalisations communales, plus bas le long de l'avenue Jomini. Le rhabillage de la canalisation romaine est une bonne occasion pour procéder à son étude. Le 22 juillet, les fouilles reprennent à l'intérieur de la cuvette, pour dégager le quartier nord-est de la *cavea*. Puis la moitié nord de l'arène est dégagée à partir l'extrémité ouest de la tranchée axiale, mettant au jour le mur de *podium* de la *cavea* (fig. 23). Dès le mois d'octobre, il est procédé à l'ouverture de l'égout romain au travers du passage axial, qui révèle plusieurs états de réparation, dont l'un par des «coulisses» de chêne. Parallèlement, les travaux d'aménagement du Rafour sont poursuivis: construction d'un mur de soutènement le long de l'avenue Jomini, puis établissement d'un escalier communiquant avec la terrasse du dépôt lapidaire et enfin remontage de quelques blocs du piédestal sud de l'entrée axiale. Puis la fin de l'année est consacrée à l'élargissement, au sud, de la tranchée axiale pour mieux dégager l'égout.

---

[78] Sur Maurice Burrus et sa famille, cf. le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, 5, 1984.

[79] DF III, six cahiers illustrés de dessins et photos, pour un total de 59 fol. numérotés, du 2 septembre au 20 décembre 1940; nombreuses corrections de la main de L. Bosset, qui donnera un aperçu des travaux réalisés au Rafour et au Musée dans son *Journal des travaux*, n° 1, DF III, 15 fol. partiellement numérotés, donnant la nouvelle composition de la Commission Directrice, précisant le mode de financement des travaux à venir et illustrant de nombreuses photos les travaux réalisés.

[80] Cf. DF III, les deux cahiers tenus par A. Rais et intitulés «Fouilles romaines d'Avenches. Rafour 1940. Trouvailles, I» et «[*idem*], II», illustrés de dessins et photos.

[81] Un nouveau portail d'entrée du domaine de l'État est érigé en juillet du côté de la ville; quelques corniches du temple du Cigognier sont disposées sur le mur de la terrasse en août et septembre. Cf. Bosset, *Journal des travaux*, n° 2, p. 1.

[82] Ce journal ne nous est pas parvenu. Bosset, *Journal des travaux*, n° 2, p. 30, note: «Le surveillant du chantier, trop occupé d'autre part et ne s'intéressant pas aux choses anciennes ainsi que nous l'avions espéré, n'a remis son journal que le 15 mai 1944. Celui-ci, établi très proprement, ne présente malheureusement aucun intérêt archéologique; c'est une simple énumération du nombre d'ouvriers employés, du temps qu'il faisait et q.q.fois du genre de travail effectué, sans aucune note relative aux couches, aux matériaux rencontrés, ni aux objets trouvés, aux substructions découvertes. Il est par conséquent totalement inutile et doit être repris dès le début à l'aide des documents photographiques réunis par moi-même; il contiendra inévitablement de nombreuses lacunes, ce qui est regrettable». On ne saurait mieux dire la déception de l'archéologue cantonal, trahi dans ses espoirs; des milliers de m^3 de terrain archéologique vont être ainsi excavés sans véritable surveillance et analyse.

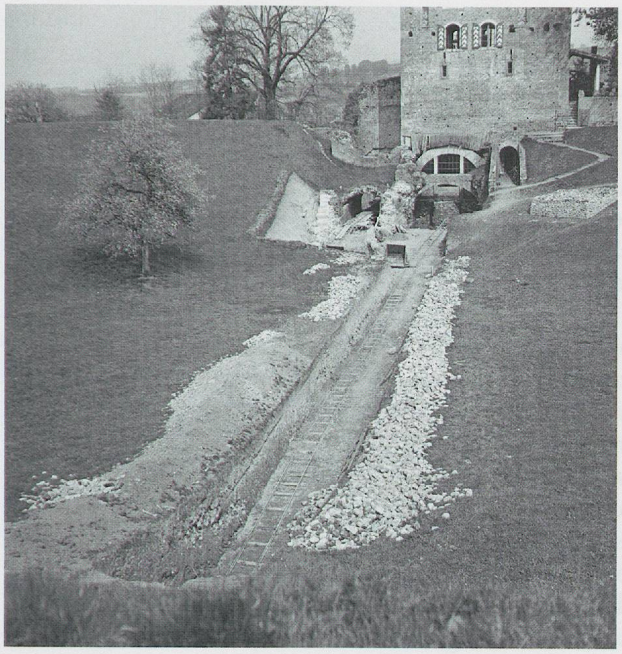

Fig. 22. Tranchée de sondage ouverte en avril 1942.

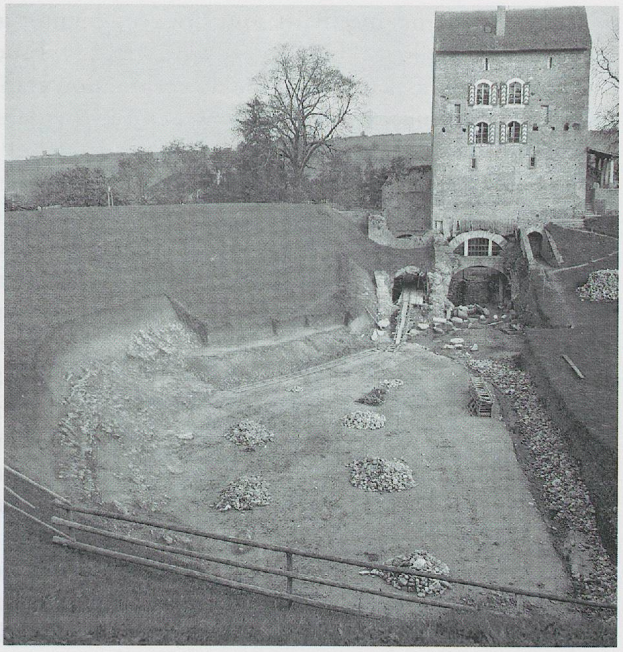

Fig. 23. La moitié de l'arène est dégagée et le mur de podium *nord apparaît. 2 novembre 1942.*

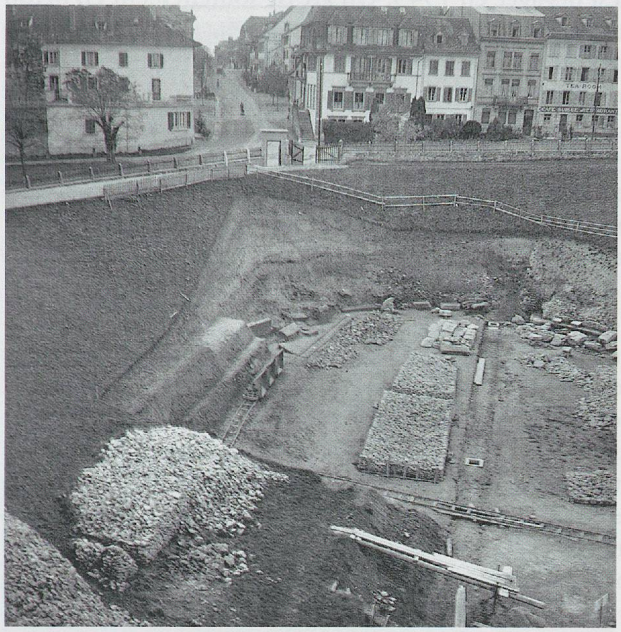

Fig. 24. Le quart sud-ouest de l'arène est dégagé, l'égout axial a été restauré. Les moellons de calcaire jaune extraits des remblais sont soigneusement conservés en vue des travaux de restauration.

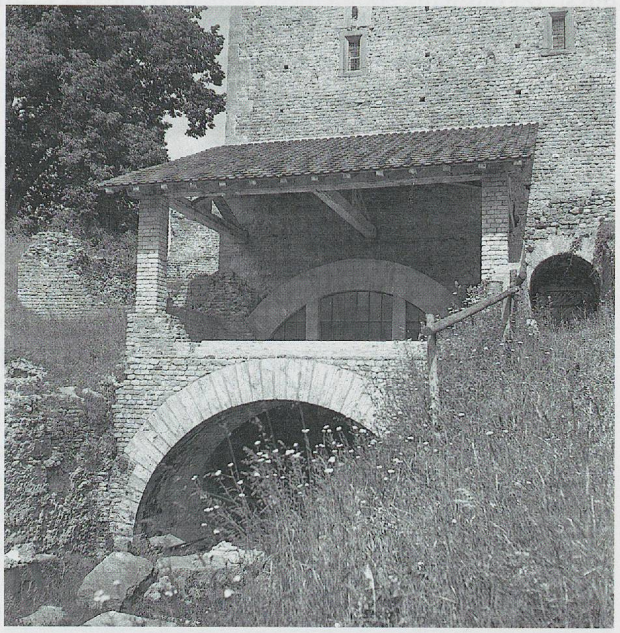

Fig. 25. L'arc de tête de l'entrée axiale est et la terrasse orientale qu'il supporte reconstruits et munis d'un auvent de protection, en octobre 1943.

Suspendus durant l'hiver, les travaux reprennent le 2 avril 1943, le surveillant étant absent pour cause de mobilisation… A fin mai, toute la moitié nord de l'arène est dégagée jusqu'au niveau d'utilisation original, après prélèvement du matériel contenu dans deux niveaux distincts de remblais romains. Dans la *cavea*, entamée à sa base, apparaissent quelques blocs de gradins « in situ ». En date du 7 juin, 200 blocs de gros appareil ont été relevés et numérotés[83]. Dès ce mois de juin, la fouille de l'arène touche le secteur sud-ouest (fig. 24). Comme précé-

[83] Bosset, *Journal des travaux*, n° 3, p. 60-64, en fait une première étude succincte.

demment, plusieurs monnaies sont trouvées, bientôt identifiées par Me Colin Martin[84], dont, le 12 juin, dans une bourse « à même le sol de l'arène », six sesterces[85]. En curant l'égout axial, qui sera restauré, on découvre plusieurs réparations et une petite chambre de décantation établie presque au milieu de l'arène, le tout en bois de chêne ou de sapin[86]. En juillet, c'est le seuil de l'entrée occidentale, puis, au sud, l'amorce du couloir de service et du mur de *podium* qui sont dégagés. De la fin août au début de décembre, l'arc de tête de l'entrée axiale est, côté arène, est reconstruit, la plate-forme qu'il supportait rétablie, un auvent aménagé pour la protéger (fig. 25). Le chantier est fermé le 11 décembre 1943, les fonds disponibles étant épuisés.

Il ne reprendra que le 8 août 1946[87], et sera consacré à la restauration du parement du mur de *podium* de la *cavea* nord ; à cette occasion, les systèmes de drainage et de support des gradins seront minutieusement étudiés. Dès la mi-septembre, certains des blocs de gradins récupérés sont remis en place (fig. 26). Une lacune apparaît dans le mur du *podium*, près de l'axe transversal. On découvre bientôt qu'il s'agit là d'un petit local muni d'une sorte d'auge, sans doute un *carcer* ; ses murs ne sont pas liés à ceux du *podium* et sont réalisés avec des moellons de pierre grise et non pas de calcaire jaune. Il est aussitôt restauré. Au sommet de la *cavea*, la fondation des deux murs d'un vomitoire est dégagée face à l'hémicycle n° 6. Ces murs seront rehaussés pour rester visibles. A l'occasion de la pose d'un drainage joignant le *carcer* à l'égout axial, plusieurs observations sont faites sur la nature du terrain de l'arène et les traces d'aménagements qu'il révèle. Fin novembre et décembre sont consacrés à l'amélioration de la clôture sur l'avenue Jomini et à la construction d'un mur en soutènement du chemin d'accès au Musée à son extrémité côté ville, qui menaçait de s'effondrer dans l'arène. La dernière semaine de l'année voit s'ouvrir une nouvelle étape : à partir du vestibule du couloir sud P, le fameux caveau de la pirogue, on rouvre le couloir menant à l'arène, qu'il est prévu d'utiliser pour charrier les terres à évacuer du secteur sud-est (fig. 27). Au début janvier 1947, sa voûte apparaît encore bien conservée sur une longueur de 7 m. Au delà, quelques grandes dalles barrent le couloir, disposées en une assise horizontale, peu au-dessous de la naissance de la voûte, dont l'une semble encastrée dans le piédroit sud. Le chantier est suspendu en février et mars, mais reprend début avril avec la poursuite de la restauration du mur de *podium* de la *cavea* nord, vers l'ouest, simultanément à la suite du dégagement du couloir sud, puis du secteur sud-est de l'arène[88]. Le talus de la *cavea* nécessite bientôt des mesures de stabilisation dans le secteur sud-ouest, où plusieurs éboulement avaient recouvert l'entrée ouest dégagée en 1943. Un arc de soutènement en béton armé complété de pieux en béton, est prévu pour la protéger. Il impliquera la réfection du piédroit nord de l'entrée. La restauration de l'arrière mur en petit appareil du *podium* de la *cavea* sud est ensuite entreprise, dégageant un mur rayonnant de mauvaise maçonnerie qui remonte dans la pente de la *cavea* (fig. 28). Faute de ciment disponible, le chantier est suspendu le 15 juillet.

Dès le début du mois d'août, les travaux reprennent pour dégager l'entrée ouest des blocs qui l'obstruent encore, puis pour nettoyer et restaurer le mur de *podium* et le couloir de service dans le secteur sud-ouest. On interprète alors comme une « porte d'entrée sud » la lacune du mur de *podium* située dans le petit axe de l'édifice, tout en notant qu'une autre « petite porte » existe à mi-distance de l'entrée ouest (fig. 29). Le chantier est fermé le 22 novembre 1947.

Suite à un nouveau versement du généreux mécène, il peut reprendre le 12 mars 1948 : on poursuit le dégagement du quartier sud-est de la *cavea*, tout en complétant les mesures de stabilisation du terrain que plusieurs éboulements imposent. En juillet, apparaît une troisième petite « porte » ou loge, à mi distance de la « porte » sud et de l'entrée est. De nombreux indices révèlent à nouveau que le bâtiment a été systématiquement démantelé, et qu'on a souvent taillé des meules dans les blocs de grand appareil. En août, la « porte sud » une fois bien dégagée se révèle être une loge, flanquée à l'est d'un petit escalier menant à la base des gradins. La fouille s'achève le 15 septembre (fig. 30), les maçons poursuivant jusqu'au 17 décembre la restauration du mur de *podium* sud, puis des trois loges, dont les deux plus petites sont finalement interprétées comme des escaliers menant à la base des gradins. Le sommet d'un autre escalier est mis au jour à l'extrémité du couloir sud des entrées est, certifiant ainsi que les deux couloirs latéraux débouchaient au niveau de la base des gradins et non pas dans l'arène.

Le chantier reprend le 23 mai 1949, pour achever la restauration du petit escalier de service sud-est et terminer le dégagement et la restauration du couloir sud de l'entrée est (fig. 31). Le 1er août, on s'attaque au bouchon qui obstrue encore l'entrée sud du côté du Rafour, puis on en restaure l'arc. Dès le 10 octobre[89], ces difficiles travaux achevés, on s'active à redresser les dalles délimitant le couloir de service sud, disposer quelques gradins sur le mur de *podium*. Ces travaux, arrêtés le 12 novembre 1949, reprendront le 24 mai 1950. Deux courts tronçons du couvrement et du parapet du couloir de service sont reconstruits (fig. 32), mais L. Bosset s'attache principalement, par quelques sondages, à préciser le tracé du mur elliptique et la position des fameux hémicycles. Ceux qui portent les n° 10 à 13 sont dégagés, et leur relation avec le mur périmétral d'origine est étudiée, attestant qu'ils ne

[84] Cf. Bosset, *Journal des travaux*, n° 2 », p. 44-47.
[85] Cf. *infra* p. 203-205.
[86] Cf. Bosset, *Journal des travaux*, n° 3, p. 48-49.
[87] Cf. Bosset, *Journal des travaux*, n° 4.
[88] Cf. Bosset, *Journal des travaux*, n° 5.
[89] Cf. Bosset, *Journal des travaux*, n° 6.

Fig. 26. La reconstruction du mur de podium *est achevée dans le secteur nord-est, amorcée au nord-ouest, celle du* carcer *est en cours; quelques blocs de gradins authentiques ont été remis en place. 29 octobre 1946.*

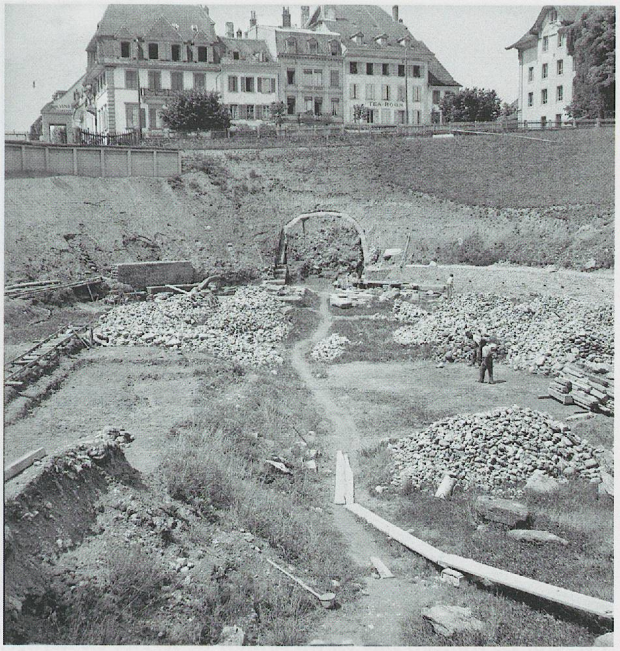

Fig. 28. La reconstruction du mur de podium *est achevée dans le secteur nord-ouest et un arc rampant de béton a été construit au-dessus de l'entrée ouest, encore non dégagée; l'arrière-mur du* podium *sud-ouest est en reconstruction, à la base d'un mur rayonnant qui apparaît dans la* cavea. *31 juillet 1947.*

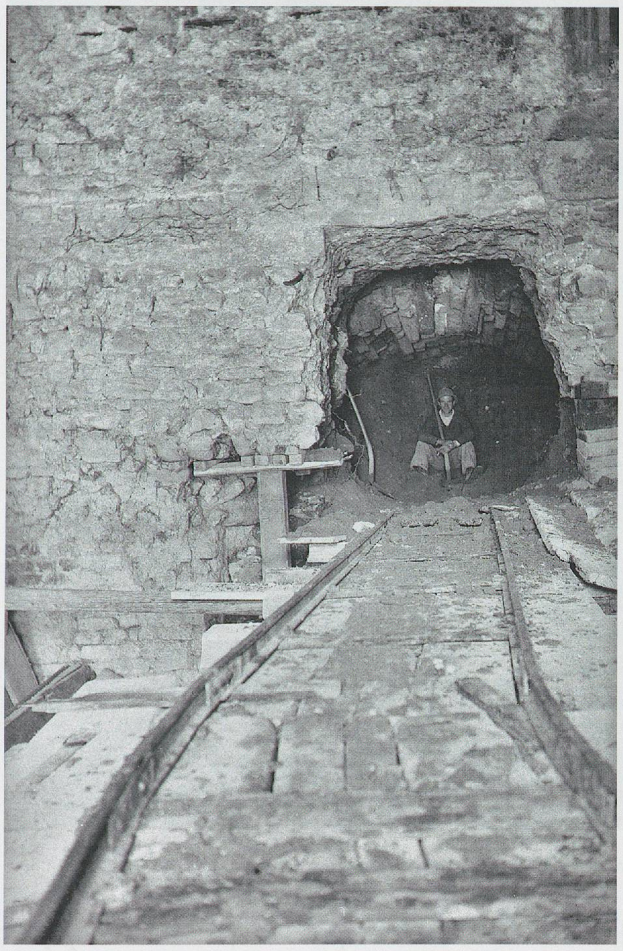

Fig. 27. Dégagement du couloir sud N à partir de son vestibule P ou « caveau de la pirogue »: les fondations de la façade ouest de la tour médiévale qui formaient bouchon ont été percées et les claveaux de tuf de la voûte du couloir apparaissent en place. 20 décembre 1946.

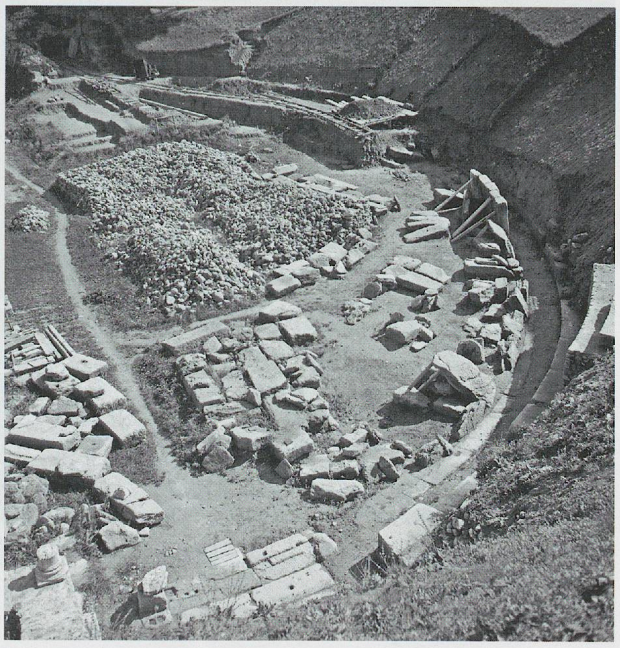

Fig. 29. Le couloir de service est dégagé dans son tronçon sud-ouest, à droite du seuil de l'entrée occidentale. Les orthostates qui le délimitent apparaissent couchés au sol ou étayés en position presque verticale. Le secteur sud-est est en cours de dégagement. 27 septembre 1947.

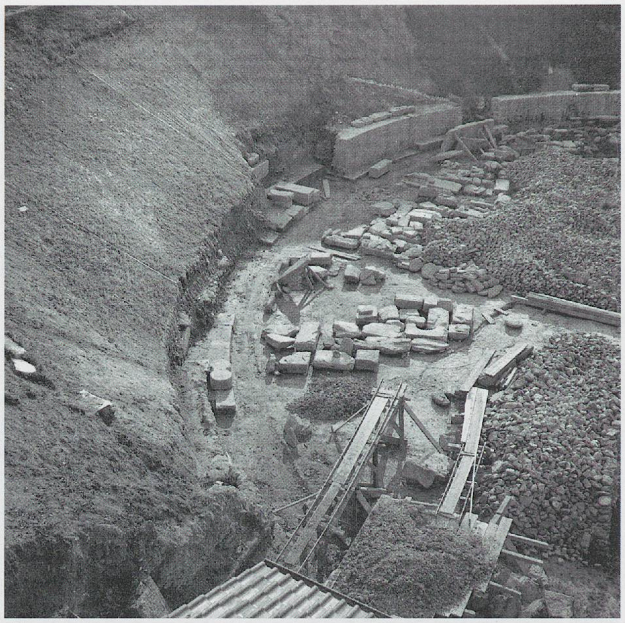

Fig. 30. Le tronçon sud-est du couloir de service est dégagé, mais son arrière-mur de podium *n'est pas encore reconstruit sur l'assise de base en grands blocs, certains présentant l'ébauche de meules. La niche axiale 3 et son escalier ne sont pas encore restaurés, et la niche sud-est 4 n'est pas encore dégagée. 1er octobre 1948.*

Fig. 32. Reconstitution de l'extrémité est du couloir de service, au débouché de l'escalier du couloir N. Ses dalles de couvrement fonctionnent comme déambulatoire à la base des gradins et sont bordées d'un parapet. 6 juin 1950.

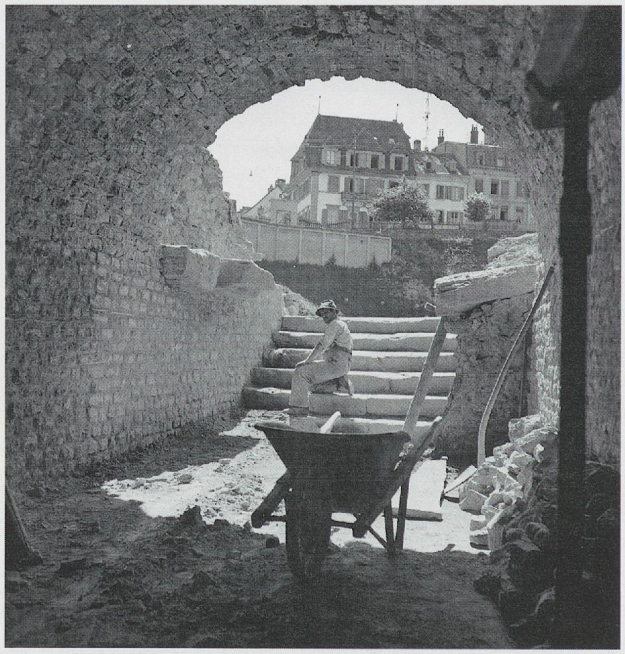

Fig. 31. Le couloir sud N menant à la base des gradins, avec les six marches en place de son escalier. 22 juillet 1949.

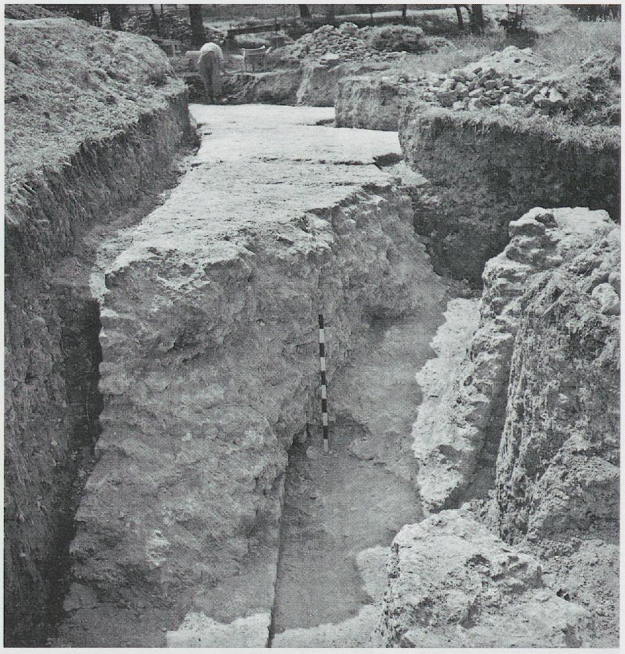

Fig. 33. Les hémicycles 10 à 13 du mur périmétral du deuxième état. Noter au premier plan la superposition avec le mur arasé du premier état. 6 juin 1950.

sont pas contemporains (fig. 33). Le journal de L. Bosset s'arrête le 10 juin 1950. Il meurt le 28 juin de la même année, quelque jours avant de quitter sa charge d'archéologue cantonal, sans avoir pu achever la rédaction du compte-rendu de ses travaux qu'il préparait pour le *BPA*[90].

[90] Cf. L. Bosset et J. Bourquin, « Fouilles et réfections à l'amphithéâtre », *BPA* 15, 1951, p. 6-37 et pl. I-XVII. Les papiers personnels de L. Bosset concernant l'Avenches romaine ont été remis au MRA par sa famille ; il a laissé en outre de nombreux plans et relevés concernant l'amphithéâtre, classés plans MRA 1912/001, 1913/001-008, 1920/001, 002, 007, 1927/001, 1940/004-010, 170-180, 188, 1941/002-008, 028, 1942/001-012, 015-019, 1943/001-010, 1944/001-002, 1946/001, 006, 1947/002, 1950/001- 003, 008-012, 016-020.
Cf. aussi le bref rapport de 9 pages établi sur la base des documents de L. Bosset, J. Bourquin et P. de Sybourg par G. Th. Schwarz le 1er mars 1959 : *Das Amphitheater zu Avenches. Grabungsarbeiten seit 1946* (MRA, sans cote).

Fouilles et restaurations complémentaires (1950-1972)

C'est à Jules Bourquin, conservateur du Musée jusqu'en 1950, puis président de l'APA jusqu'à sa mort en 1955, que revient la tâche d'achever l'œuvre entreprise par L. Bosset, étudiant en particulier la disposition des accès et des escaliers desservant la *cavea*. Aidé de son gendre, l'architecte Pierre de Sybourg, qui lui succède au Musée, il mène à terme la reconstruction des gradins du secteur nord-est, financée par M. Burrus, fait rehausser le mur périmétral du premier état du monument jusqu'au 16e hémicycle, après avoir dégagé et mis en valeur les murs de six vomitoires du deuxième état. La découverte d'un escalier conservé sur 9 marches à un emplacement qui ne coïncide pas avec l'axe de l'un des vomitoires le laisse perplexe: il le considère comme «tardif» (fig. 34). Sur l'instigation d'E. Pelichet, nouvel archéologue cantonal, il explore le couloir de l'entrée ouest en pratiquant une galerie à partir de l'arène, le long du mur sud de cet accès[91]. Un puits pratiqué à partir de la Place de la Foire permettra en 1955 de compléter cette exploration en révélant que l'accès débouchait à flanc de colline sur une rampe rectiligne à ciel ouvert. Dans l'arène elle-même, la fouille a été achevée en toute hâte dans le quart sud, puis le sol drainé et engazonné pour permettre les représentations de l'*Antigone* d'Anouilh, qui auront lieu en juillet 1954.

Entre 1955 et 1958, quelques gradins viennent agrémenter la *cavea* sud au voisinage de l'entrée ouest dont l'arc de béton est caché par un habillage de pierre naturelle (fig. 35), quelques murets et barrières sont érigés pour garantir la sécurité des visiteurs[92] et quelques travaux d'entretien se révèlent déjà nécessaires: reprise des voûtes des passages nord et sud de l'entrée est, rejointoiement du parement du mur semi-circulaire du Rafour à son extrémité sud, réparation de la verrière du local axial. En 1960, sur un projet de P. de Sybourg, une dalle en béton est créée à mi-hauteur du passage axial est, sur la moitié de sa longueur[93]. Cette malheureuse initiative, qui vient défigurer

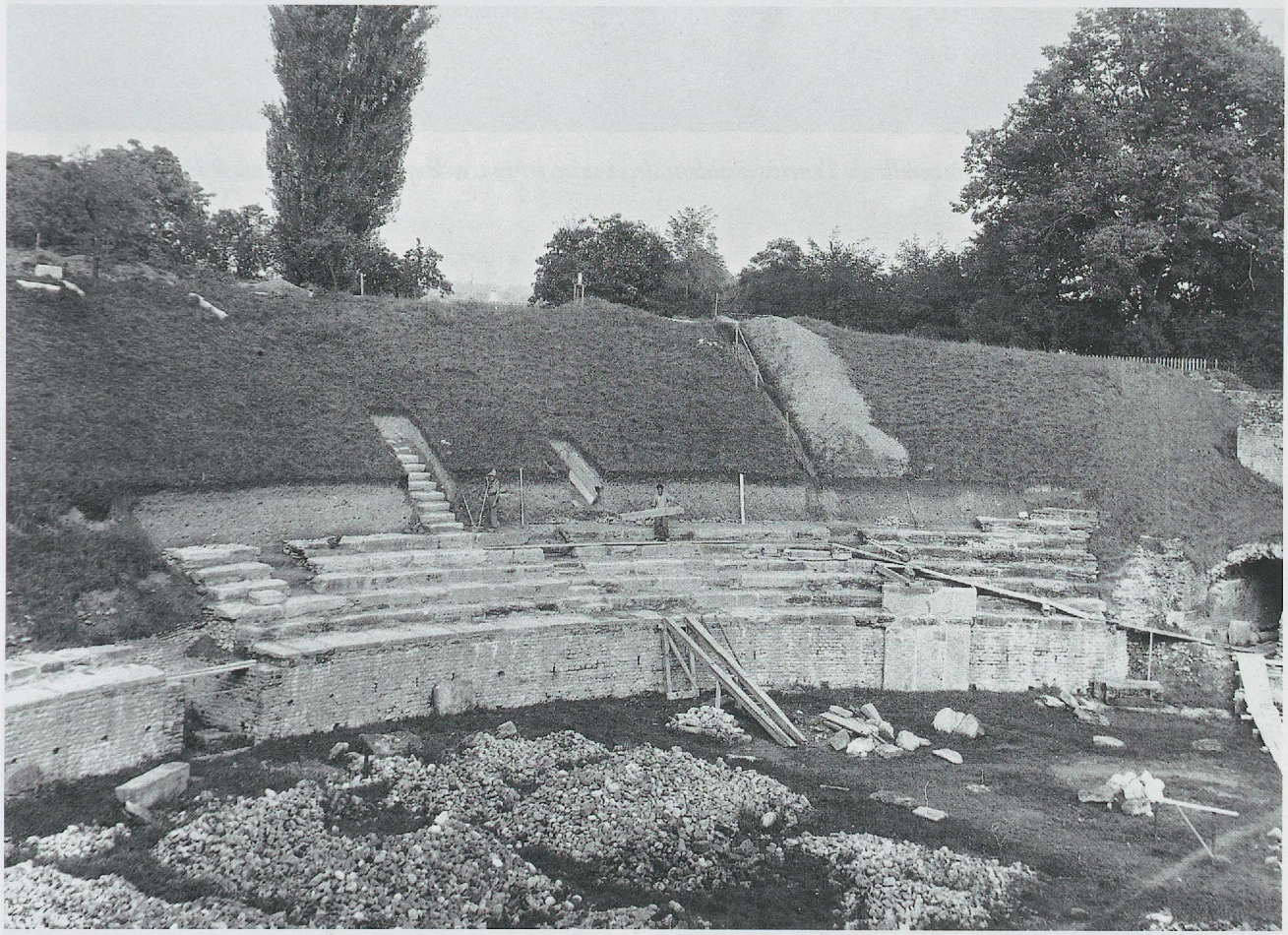

Fig. 34. Découverte d'un escalier désaxé lors de la reconstruction des gradins du secteur nord-est. 29 septembre 1950.

[91] Cf. J. Bourquin et P. de Sybourg, «Amphithéâtre», *BPA* 16, 1954, p. 15-18, pl. I-III, plans 1 et 2. On consultera également les deux carnets de fouille de J. Bourquin, DF IV: *1952. - Amp[hithéâtre] et Ch[amps]. Bac[con]* [du 11 août au 19 septembre] et *Amphithéâtre. Entrée occidentale dès la Place de la Foire. 1955* [du 7 mars au 15 septembre].

[92] Cf. G. Redard, «Chronique. 5. Monuments et fouilles. a. Amphithéâtre», *BPA* 17, 1957, p. 10.

[93] Cf. G. Redard, «Chronique. 3. Musée. a. Locaux», *BPA* 18, 1961, p. 6.

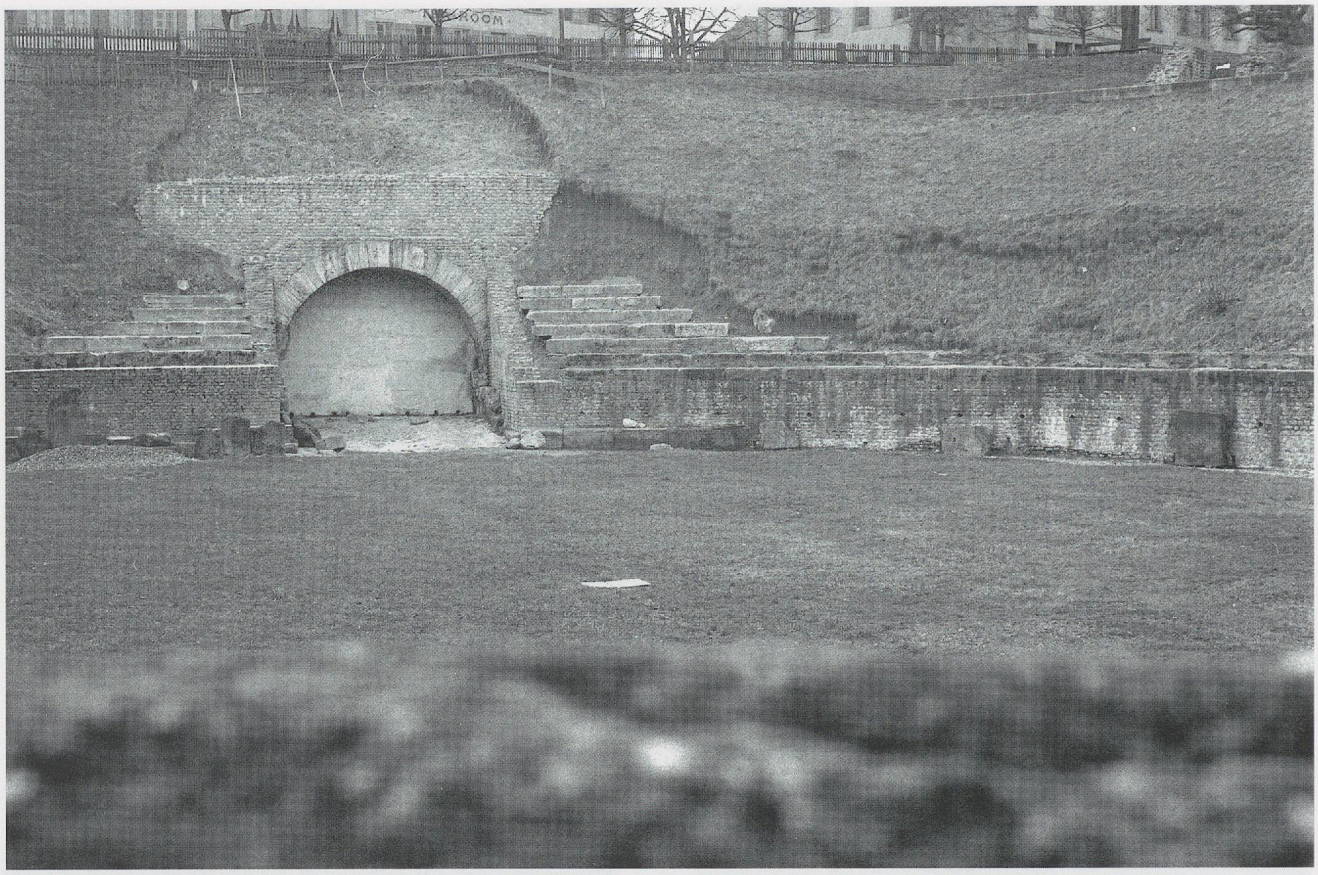

Fig. 35. Habillage en pierre naturelle de l'entrée occidentale et mise en place de quelques gradins. 9 février 1959.

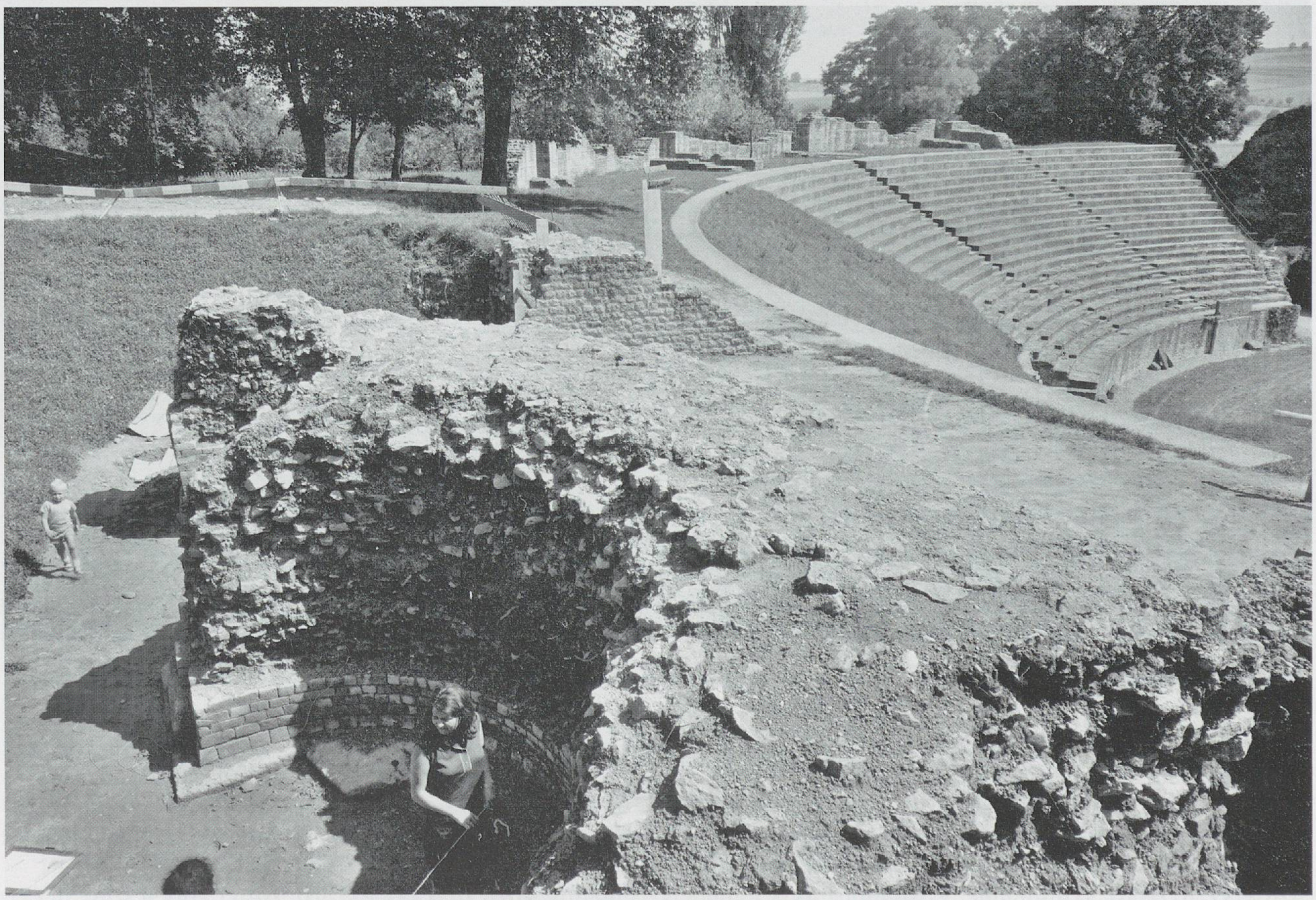

Fig. 36. Les hémicycles 22 et 23 et les vomitoires adjacents 7 et 8 avant restauration, vus du sud-ouest. Août 1968.

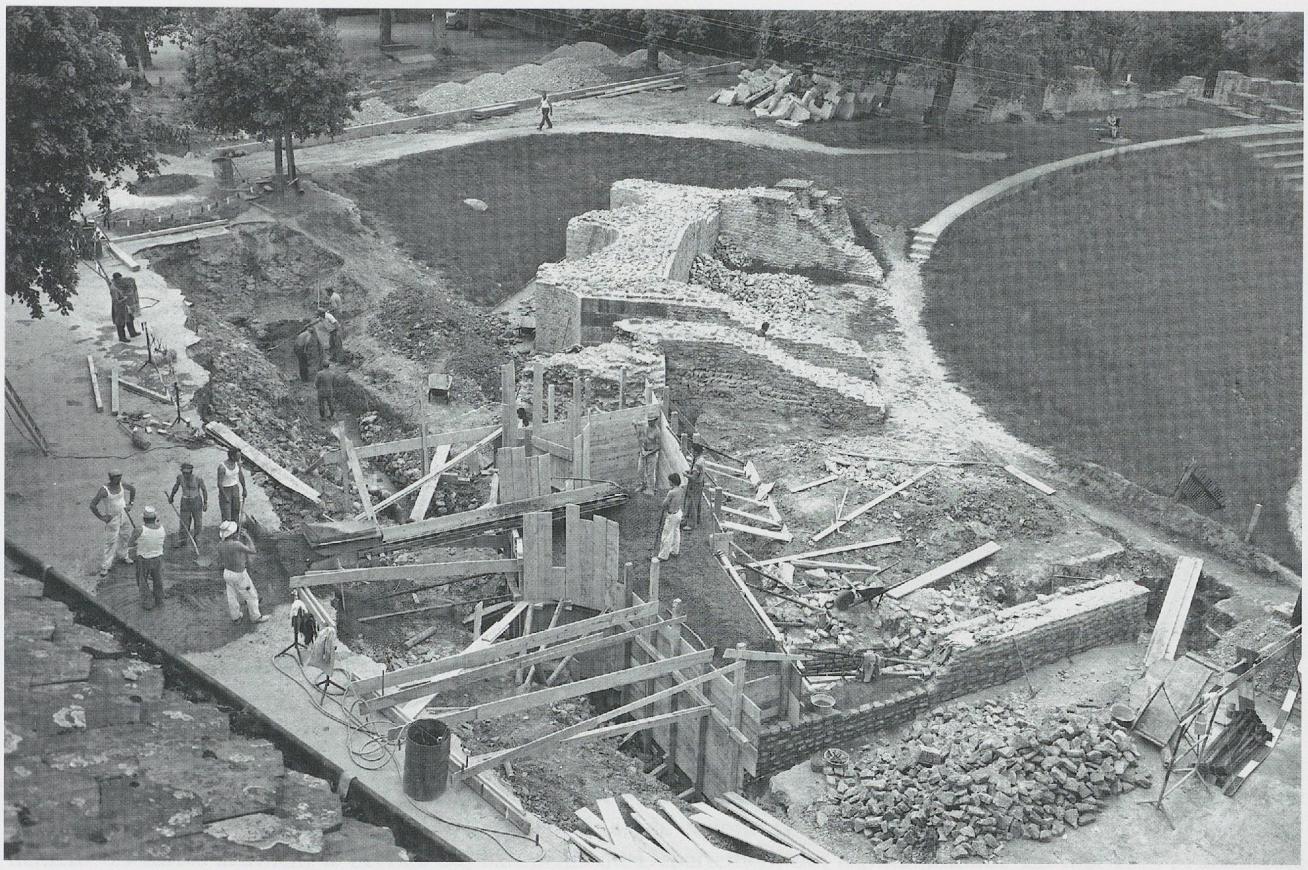

Fig. 37. Les hémicycles 25 à 27 et le vomitoire 9 en cours de restauration; à l'arrière, les hémicycles 21 à 24 restaurés en 1968. Juin 1971.

Fig. 38. Les hémicycles 18 à 20, vus de l'est. Septembre 1972.

le volume soigneusement remis en valeur par L. Bosset, visait à augmenter les surfaces d'exposition du Musée, en réorganisation depuis quelques années. Cet aménagement ne sera jamais achevé et le local servira de dépôt non visitable.

En vue d'améliorer les accès occidentaux au monument, le Service des Bâtiments de l'État élabore dès 1967 un projet de réaménagement des abords de la place de la Foire comportant la création de W.C. publics. Sur intervention de P. de Sybourg et de Hans Bögli, conservateur du Musée et directeur des fouilles depuis 1964[94], qui signalent les inconvénients du projet pour l'exploration et la mise en valeur d'un secteur encore enfoui du mur externe de l'amphithéâtre et proposent une variante garantissant sa conservation, il est décidé, en avril 1968, de reprendre d'urgence la fouille en dégageant les hémicycles n° 22 et 23 et les vomitoires adjacents 7 et 8, conservés sur plus de 2 m de hauteur par endroits (fig. 36); ils seront restaurés la même année, le parement des murs étant remonté en petit appareil de pierres sciées, le noyau rempli d'un béton maigre qui viendra cependant lourdement

[94] Cf. MRA, dossier 162, lettre du 19.4.1968 au Service des Bâtiments.

surcharger les vestiges romains[95]. Au vu de l'intérêt des structures dégagées, une procédure d'échange de terrain est entamée avec la Commune, qui cédera 160 m² de la Place de la Foire[96] pour permettre la mise au jour des hémicycles n° 25 à 27. Ils seront fouillés en 1971[97], dégageant le piédroit nord du vomitoire 9 et le sommet du mur-cadre septentrional de la voûte de l'entrée occidentale. Élargie dans la *cavea*, la fouille révélera le mur-limon d'un escalier qui remonte au premier état de l'édifice. La restauration des hémicycles est immédiatement engagée (fig. 37), en sorte qu'à la fin de 1971 deux vomitoires et cinq hémicycles contigus marquent de leur masse imposante la limite occidentale du monument, jusqu'à l'entrée axiale occidentale.

Les hémicycles n° 18 à 20 seront explorés en 1972[98], mais ne seront pas reconstruits: conservés au niveau des fondations (fig. 38), ils seront réenterrés, non sans avoir livré un pan de façade effondré qui atteste la couverture en cul-de-four des alvéoles de petit appareil dont la structure est soulignée par un décor peint en rouge[99].

Équipé de gradins provisoires d'abord en bois, puis en planches de ciment, le secteur non restauré de la *cavea* nord permet dès lors d'augmenter la capacité d'un monument rendu à sa fonction originale lors de plusieurs manifestations et spectacles publics. L'entretien en est cependant malaisé: dès 1977, un important glissement de terrain le démontre.

[95] *Ibidem*, lettres des 16.5. et 7.6.1968; la documentation de fouille se résume à quelques plans et photos: DF IX, photos 1968/382-403; plans MRA 1968/009-019.
[96] *Ibidem*, préavis de la Municipalité du 8.9.1970.
[97] DF X, photos 1971/1-28, 43-46, 59-61, plans MRA 1971/030-036.
[98] DF X, photos 1972/256-287.
[99] Les éléments les plus significatifs en ont été prélevés et sont conservés au dépôt lapidaire du Musée. Cf. *infra*, p. 193-199.